

Granby a besoin d'un vaste parc industriel

Notre cité progresse. C'est là un fait indiscutable. Mais cet essor est dû à l'industrie existante qui s'agrandit en raison d'un marché québécois, canadien et étranger plus florissant. Il lui est plus facile de vendre ses produits et elle accroît sa productivité.

Mais doit-on se satisfaire de cette expansion de l'activité industrielle quand, par la planification de l'économie, il est possible de lui donner une impulsion encore plus grande? Le délégué du ministère de l'Industrie et du Commerce pour la région des Cantons de l'Est, M. Herb Derrick, le rappelle en termes clairs et nets dans son allocution devant les membres de la Chambre de commerce. Il se dit convaincu que la cité de Granby se trouvera en excellente position pour connaître un nouvel essor économique, lorsqu'elle sera en mesure d'offrir des terrains aux industriels.

C'est en effet là le principal problème à résoudre. La cité ne dispose plus de terrains pour l'établissement d'industries. Pour assurer son essor, il lui faut soit annexer des territoires voisins, par exemple en direction de l'ouest, vers l'autoroute, ou encore songer à un regroupement municipal qui fusionnerait le canton à la cité. Certes, un tel projet pose-t-il des problèmes complexes, mais pour en arriver à une planification intelligente, ordonnée, destinée à donner des résultats concrets dans l'avenir, notre cité ne saurait s'en tenir à des demi-mesures. Elle est encerclée par la municipalité du canton et, si elle ne recule pas ses limites pour agrandir suffisamment ses cadres, elle ne pourra jamais compter sur l'apport d'industries importantes à son développement.

M. Derrick souligne avec raison que l'industrie moderne ne se satisfait pas de peu. Elle exige des terrains assez vastes pour assurer son essor dans l'avenir. De plus, une ville doit être en mesure de lui garantir tous les services municipaux essentiels. Or, dans les conditions présentes, Granby n'a rien à offrir aux industriels désireux de s'établir dans

un centre de moyenne importance. Elle ne dispose d'aucun terrain, et il lui est impossible d'aménager, comme ailleurs, un vaste parc industriel.

Certes, sa commission consultative et son commissaire industriel ne restent-ils pas inactifs. Ils sont conscients de la nécessité d'une action constructive. Il n'y a aucun doute que leur planification de l'évolution industrielle de notre cité sera une planification réaliste, tenant compte non pas uniquement des besoins du présent, mais de ceux de l'avenir.

Il est évident, cependant, que nous ne saurions trop tarder à passer à l'action. Le développement économique de la province avance à pas de géant. La décentralisation industrielle n'est pas un mythe mais une réalité. De moins en moins, l'industriel investit dans la région métropolitaine. La hausse des investissements en province s'accroît sans cesse. De 54 pour cent en 1960, ils excèdent les 65 pour cent de tous les placements industriels en 1965. Cette tendance est d'autant plus intéressante et encourageante pour nous que notre cité est maintenant, dans la nouvelle délimitation des zones économiques provinciales, une sous-zone de la région économique de Montréal.

Nous sommes donc fort bien placés pour en bénéficier, si nous savons prendre les mesures nécessaires pour satisfaire aux exigences des industriels. Il n'en tient en somme qu'à nous d'accélérer la planification de notre développement et l'adoption des mesures essentielles à l'obtention de nos objectifs. Cette planification est urgente. Nous n'avons aucune autre alternative. Si nous négligeons ou refusons de prendre les moyens pour assurer notre essor, nous piétiérons sur place, alors que d'autres villes régionales se développeront. Autant donc nous mettre à l'oeuvre dans le plus bref délai. Nous avons déjà beaucoup tardé à agir. N'attendons pas davantage pour poser les actes qui permettront de donner un nouvel essor économique à Granby.

Notre région devrait s'intéresser davantage à l'élevage du vison

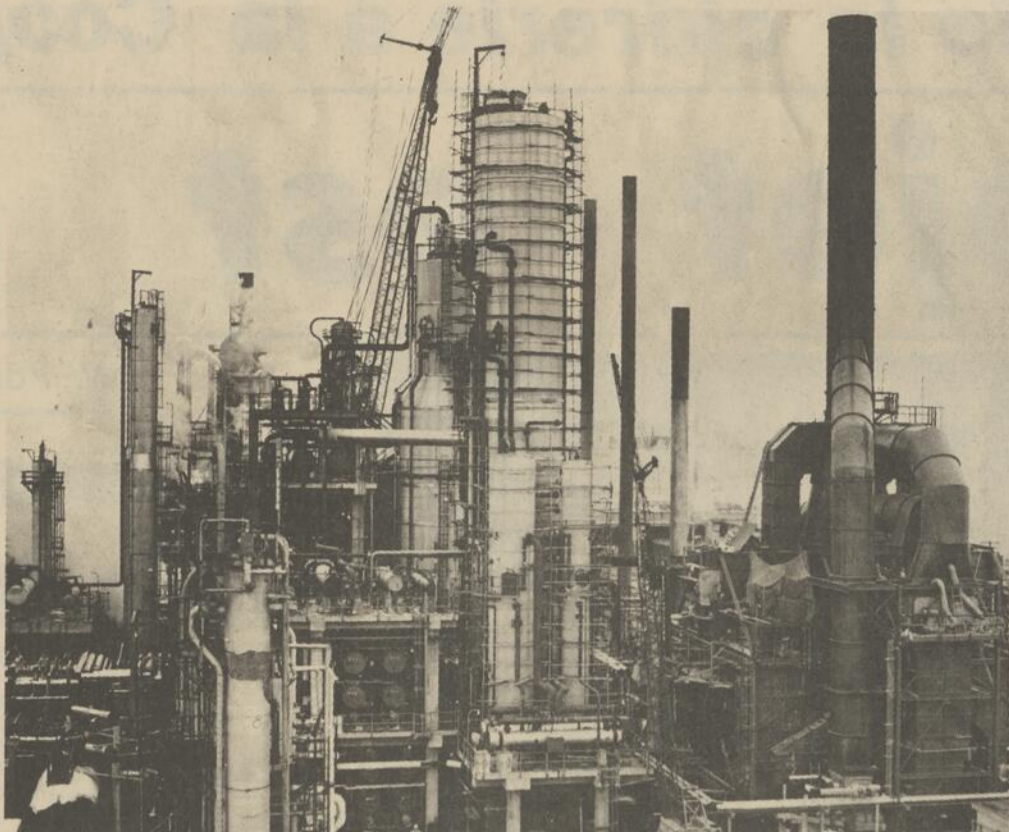
La région maskoutaine compte une vingtaine d'éleveurs de visons dont la production atteint environ quinze mille peaux par an, soit seize pour cent de la production annuelle des éleveurs membres de l'Association coopérative des producteurs de fourrure du Québec. Les quelque cent cinquante éleveurs de cette coopérative exportent annuellement cent mille peaux d'une valeur globale de deux millions de dollars.

Ce sont là des chiffres qui devraient, semble-t-il, porter d'autres citoyens de notre région à s'intéresser à l'élevage du vison. Le vison de première qualité est une fourrure très en demande sur les marchés canadiens et étrangers et il est possible d'en tirer d'excellents revenus, comme le démontre le rapport annuel de cette association.

Cette coopérative semble d'ailleurs fort bien organisée pour faciliter le travail de ses membres: diminuer le plus possible le coût de l'é-

levage et assurer la vente des peaux de visons à un prix raisonnable. Elle leur facilite même l'achat de la nourriture nécessaire à des prix leur permettant d'abaisser leur coût de revient. Quant à la vente, les éleveurs sont assurés d'excellents marchés. Les ventes cette année excéderont celles de l'an dernier.

Dans de telles conditions, il est certes intéressant de s'adonner à l'élevage du vison, dont la fourrure est l'une des plus dispendieuses vendues sur le marché. Notre région devrait chercher à en intensifier la production, et aussi à accroître le nombre des éleveurs. Pour sa part, la région de St-Hyacinthe s'y intéresse étroitement, et les succès que ses éleveurs remportent devraient engager d'autres citoyens à s'y adonner. Avec les années, ils se créeraient un commerce florissant tout en accroissant le commerce canadien de la fourrure.



LES TRAVAUX D'EXPANSION DE 50 POUR CENT, qui sont en voie d'achèvement à la raffinerie de British American Oil à Montréal-Est, porteront la capacité de traitement de pétrole brut à 75,000 barils par jour et augmenteront la capacité de raffinage totale de la compagnie dans tout le Canada de 13 pour cent, pour atteindre 215,000 barils par jour. C'est la plus grande expansion des installations de raffinage de B-A depuis que la capacité de la raffinerie de Clarkson, Ontario, a été triplée en 1956 et qu'une nouvelle raffinerie a commencé la production à Port Moody, C.-B., en 1958.

Savons-nous épargner?

Il existe une relation directe entre les dépôts qu'une banque reçoit et les crédits qu'elle peut mettre à la disposition de ses clients. Plus nos banques seront riches de nos épargnes, plus elles seront en mesure de "créer de la monnaie nouvelle" (ouverture de crédit) et participer à l'expansion de l'économie canadienne-française.

C'est ce que rappelle le Conseil d'Expansion Economique dans le numéro de janvier de son mensuel LA PROSPERITE.

Si jamais la solidarité économique a eu un sens précis et pratique, c'est bien dans celui de l'activité bancaire. Des milliers de comptes, petits et moyens, s'accroissent ainsi d'une façon quasi géométrique et participent indirectement au financement de nos entreprises,

source d'emploi et de prospérité. Il serait facile de démontrer, chiffres à l'appui, que "les autres" ont depuis longtemps compris la place primordiale que les banques occupent dans la vie économique, le rôle indispensable qu'elles jouent dans le lancement et le soutien des initiatives financières de toutes sortes. Pratiquement et quotidiennement, cela se traduit par un encouragement tangible: celui des épargnes vis-à-vis de la banque ou ils déposent leurs économies, et celui des banques vis-à-vis des entreprises qui ont besoin de fonds pour accroître leurs facilités de production.

Depuis quelques années, nos institutions bancaires ont connu un taux d'expansion qui dépasse

tous ceux des exercices antérieurs. Mais il n'est pas encore à la mesure de nos moyens, de notre épargne collective. Inconsciemment peut-être, nous leur refusons une bonne partie des disponibilités qui pourraient servir à nos entreprises, à NOTRE économie. Nos banques possèdent peu de succursales dans les autres provinces du Canada; elles ne peuvent aller y chercher les capitaux des autres. C'est qu'elles accumulent leur vœux à peu près exclusivement de chez nous. Mais elles les font servir chez nous aussi. Le dépôt chez nous, c'est la plus précieuse forme d'achat chez nous, à cause des effets qu'il entraîne dans tous les autres secteurs de l'économie.

Le progrès du Yukon et des Territoires du N.-O.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest présentent "une fascination et un intérêt prodigieux pour le Canada" dit la Lettre commerciale publiée ce mois-ci par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Ce vaste territoire septentrional comprend près des deux cinquièmes de la superficie du Canada et compte moins d'un demi pour cent de la population canadienne. La population d'origine européenne dépasse en nombre celle de descendance eskimaude. L'économie repose sur les ressources naturelles, en particulier les minéraux. Il y a tout lieu de croire que les ressources du Nord peuvent fournir une assise économique suffisante non seulement pour soutenir sa population, mais aussi pour contribuer largement au bien-être du Canada et des autres parties du monde, dit la Lettre.

Bien qu'il reste beaucoup de problèmes à résoudre, des progrès considérables ont été accomplis depuis la Deuxième Guerre mondiale. On en sait bien plus aujourd'hui au sujet du Nord et de ses ressources; et bien que le réseau routier et autres voies d'accès continuent à constituer un besoin majeur, les facilités d'accès ont été toutefois améliorées. De nouveaux gisements minéraux ont été mis à jour. La pêche commerciale s'est développée. Un nombre de plus en plus grand de touristes et d'amateurs de sports visitent le Nord.

L'importance de l'exploitation minière par rapport à l'économie du Nord canadien va vraisemblablement se maintenir, déclare la Lettre commerciale. L'or et l'argent ont habituellement représenté, à eux seuls, les quatre cinquièmes de la valeur de la production minière, laquelle s'est élevée à un total de près de \$30 millions en 1963.

Le commencement de la production aux mines de plomb et de zinc de Pine Point va modifier toute la situation minière dans le Nord, signale la Lettre commerciale. Les gisements de Pine Point, dans les Territoires du Nord-Ouest, constituent une des plus importantes réserves de plomb et de zinc du Canada et du monde. Les réserves de minerai connues font un total de 17,5 millions de tonnes, d'une teneur de plus de 12 pour cent de plomb et de zinc combinés. La valeur de production pourra atteindre \$60 millions en 1966.

On a également découvert des minerais de fer et de cuivre, mais la plupart des bonnes terres minéralisées dans le Nord sont encore en grande partie inexplorées et il n'y a pas lieu de croire qu'elles ne seront pas aussi productives en richesses minérales que celles de même formation géologique

dans la partie méridionale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest depuis plus de 250 ans. Elle se classe aujourd'hui au troisième rang pour la valeur de la production, le rat musqué étant, pour le nombre, le premier animal de la région. On a toujours considéré le transport comme la clef de l'expansion économique du Nord. Un programme décennal de construction de routes tous-temps a été annoncé récemment. Il comporte un investissement de \$10 millions par année et constitue la première phase d'un programme de routes pour le Nord d'une durée de 20 ans. Une fois achevé, ce réseau devrait placer toutes les régions éventuelles de mise en valeur des ressources en deçà de 200 milles de la route permanente la plus proche.

Le Quatuor à cordes Orford à Granby les 21 et 22 février

GRANBY -- Le Quatuor à cordes Orford donnera trois récitals à Granby lundi et mardi les 21 et 22 février. L'ensemble fut formé au Camp musical JMC du Mont Orford, en juin 1965, et il groupe quatre jeunes musiciens, soit les violonistes Andrew Dawes et Kenneth Perkins, l'altiste Terry Helmer et le violoncelliste Marcel Saint-Cyr.

Ce quatuor qui réunit quatre des meilleurs jeunes musiciens canadiens, s'exécutera d'abord à l'école secondaire Sacré-Coeur, lundi le 21 février, à 2h. 30 p.m. Puis, il répètera le même récital au Théâtre Palace, à 2h. 30 p.m., et à l'école secondaire Immaculée-Conception, à 8h. 30 p.m., mardi le 22 février, à Granby. Ces musiciens exécuteront des oeuvres de Haydn, Prokofieff, Mendelssohn, Ravel et Beethoven.

Les quatre musiciens qui constituent le quatuor jouent des parties indépendantes qui sont souvent d'une grande difficulté. Néanmoins, le quatuor a rapidement atteint une homogénéité remarquable grâce au travail intense fourni par les musiciens et aux conseils précieux de Lorand Fenyves, premier violon de l'Orchestre de la Suisse Romande et professeur au Camp JMC du Mont Orford.

Rappelons ici que les très grands quatuors à cordes sont relativement rares, cela malgré un répertoire dont la richesse et la variété est unique, en raison de la somme de travail exigée de ses membres. Ils doivent arriver à jouer

Il y a 130 ans mourait Ampère

Fils d'un négociant retiré, qui devint juge de paix à Lyon lors de la Révolution et fut guillotiné en 1793, Ampère fut élevé à la façon de l'Emile de Rousseau, apprenant à peu près seul et lisant avec avidité tout ce qui avait été produit en littérature, en philosophie, en sciences naturelles ou en mathématiques.

Dès son jeune âge, il avait montré pour cette dernière science des dispositions exceptionnelles, composant à 13 ans, tout comme Pascal, un traité des sections coniques. Enthousiaste et passionné, il s'adonnait avec une même ardeur à la botanique, à la poésie, à la musique. Nommé en 1801 (26 ans) professeur de physique à Bourg, il y composa ses "Considérations sur la théorie mathématique du jeu" ingénieuse application du calcul des probabilités qui lui valut une chaire au collège de Lyon, sa ville natale, et, plus tard, en 1805, une place de répétiteur d'analyse mathématique à l'École polytechnique.

Ampère vécut dès lors à Paris, où il fit une carrière de professeur, devenant inspecteur général de l'Université, obtenant une chaire de mécanique à l'École polytechnique, enseignant la physique au Collège de France, professant même la philosophie à la Faculté des lettres! En 1814, l'Académie des sciences l'avait élu, dans la section de mathématiques.

Cependant, Ampère s'intéressait aussi aux grands problèmes de la chimie, et, dans une lettre à Berthollet, datant de 1814, il développait la célèbre hypothèse selon laquelle tous les gaz renferment, à volume égal, le même nombre de molécules. Mais c'est en physique qu'il devait faire ses principales découvertes.

Ayant assisté, lors d'une séance de l'Académie des sciences à la reconstitution, par Arago, de l'expérience d'Oersted (déviation de l'aiguille aimantée par un courant électrique), il en édifia aussitôt la théorie, montrant, dans l'électricité en mouvement, la source des actions magnétiques. Il étudia les actions réciproques des courants et des aimants, donnant la règle de cette déviation par rapport à un observateur couché dans le sens du courant. Il prouva que deux courants fermés agissent l'un sur l'autre, créant en un mot toute l'électrodynamique. Dès 1821, il émit l'hypothèse que les molécules des corps sont l'objet de "courants particuliers", que l'aimantation peut diriger, se montrant ainsi le précurseur de la théorie électronique de la matière. Toutes ces découvertes sont exposées dans son célèbre mémoire de 1826. Il y créa jusqu'au vocabulaire de l'électricité, notamment les mots de courant et de tension. Il imagina le galvanomètre, inventa le télégraphe électrique et, avec Arago, l'électro-aimant.

Timide, désintéressé, gauche, ignorant des usages du monde, d'une incroyable distraction, mais d'une bonté rare et d'une admirable sensibilité de coeur, Ampère mourut dans un demi-oubli au cours d'une inspection universitaire.

(D'après le "Grand Larousse Encyclopédique", en dix volumes, qui vient de paraître).

Selon le co-auteur de la formule F-F

Ottawa et Québec mettent des bâtons dans les roues

OTTAWA (PC) -- Les gouvernements libéraux d'Ottawa et de Québec mettent des bâtons dans les roues pour empêcher que la constitution canadienne soit amendée au Canada, à affirmer samedi l'ancien ministre de la justice dans le gouvernement conservateur, M. Davie. M. Davie viciaux devraient immédiatement s'atteler à la tâche de Fulton-Favreau.

Le député de Kamloops qui s'adressait aux membres de la Fédération des étudiants réunis en congrès dans la capitale, a ajouté que les efforts accomplis jusqu'ici pour enlever au parlement britannique le pouvoir d'amendement qu'il détient sur la constitution canadienne, "ont été frustrés par l'inaptitude des uns et par le cynisme insensible des autres". Il faisait allusion au gouvernement fédéral dans le premier cas et aux autorités québécoises dans le second.

Ruade québécoise
On sait que le gouvernement Lesage a récemment décidé de remettre à une date ultérieure l'étude de la formule Fulton-Favreau. C'est ce qui devait d'ailleurs faire dire à M. Fulton que le gouvernement central a reçu "une ruade en plein visage de la part du gouvernement de Québec".

Le Canada doit envisager le problème de l'amendement de la constitution dans une optique du 20e siècle, a dit l'ancien ministre conservateur qui a aussitôt enchaîné que "cet objectif ne sera pas réalisé par les libéraux".

Dans un esprit de nationalisme canadien responsable, le pays doit mener à bonne fin la tâche qu'il a entreprise de rapatrier la constitution. Il est inadmissible que cette dernière soit domiciliée dans un autre pays. Une fois qu'elle aura été rapatriée, la constitution devait être amendée de façon à mieux servir le pays.

"La constitution n'est pas une quelconque pièce de musée qui doit être mise en vase clos. Qu'on s'empresse de la connaître comme on connaît un ami, qu'elle s'en serve au besoin tout comme on sert à l'occasion d'un ami."

Conférence en 1967

A l'issue de sa conférence, M. Fulton a confié à un groupe de journalistes qu'il était temps que le Canada envisage sous des angles nouveaux le rapatriement de la constitution. Les gouvernements fédéral et provincial devraient immédiatement préparer le terrain pour une conférence sur la constitution, s'adressant aux membres de la Celle-ci pourrait avoir lieu en 1967, soit au cours de l'année gressistes-conservateurs réunis au centenaire de la Confédération.

M. Fulton avoue ne pas pouvoir comprendre certaines des "terribles objections" à l'endroit de la formule F-F, ajoutant qu'il n'était pas inébranlablement lié à certains de ses détails.

SICO INC.



M. Claude MICHAUD
La direction de SICO INC. annonce qu'elle a retenu les services de M. Claude Michaud comme représentant des ventes pour la région de Sherbrooke.

M. Michaud remplace M. Guy Dupuis qui a été nommé superviseur des ventes pour la division de Québec.

Nous sommes heureux de vous faire part que

Monsieur Bernard Durivage

40, rue St-Bruno, Farnham, Qué. Tél.: 293-6075

est maintenant associé à nos Maisons à titre de gérant régional et il nous représentera tout particulièrement dans la région des Cantons de l'Est dans la vente d'actions, d'obligations et de fonds mutuels

Bouchard & Cie Ltée
Agents de change

Bouchard & Leblond Inc.
Valeurs de Placement

MEMBRES:
Bourse de Montréal,
Bourse Canadienne,
Bourse de Toronto.

MEMBRES:
L'Association Canadienne
des Courtiers en Valeurs
Mobilières.

1015 Côte Beaver Hall, suite 203, Montréal, Qué.

Tél.: 875-5050

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée,
136, rue Principale, Granby,
Aimé Laurion, Président et Gérant Général

TARIFS D'ABONNEMENT	
Par camelot	Par jour Samedi Semaine
	\$0.07 \$0.10 \$ 0.45
Par la poste	1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Canada	\$1.75 \$4.75 \$ 9.00 \$15.00
Etats-Unis	\$8.00 \$14.00 \$25.00
Autres pays	\$14.00 \$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

LUNDI, LE 14 FEVRIER 1966

M. Gérin-Lajoie est satisfait de la marche des événements à la régionale

GRANBY -- M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation dans le gouvernement de M. Jean Lesage, est satisfait de la marche des événements à la Commission scolaire régionale Meilleur. Ce serait d'ailleurs là la raison pour laquelle il ne s'arrête jamais à Granby lors de ses périples à travers la province.

Le ministre s'est également dit satisfait des plans et devis scolaires préparés par le comité des plans et devis pédagogiques de la Commission scolaire régionale Meilleur au cours de l'entretien qu'il a accordé à Me Bernard Légaré et à M. Jacques Dubois, respectivement président et administrateur de la régionale Meilleur, à Sherbrooke.

L'entretien avec M. Gérin-Lajoie a porté sur les différents problèmes qui se posent à la régionale Meilleur. Me Légaré, tout comme M. Dubois d'ailleurs, seraient bien satisfaits des résultats de cet entretien.

Cette rencontre avec le ministre leur permet de croire que l'autorisation officielle du ministère, relativement aux plans d'équipements scolaires, ne devrait pas tarder à arriver.

Le ministre aurait pour sa part laissé entendre qu'à son avis les dirigeants de la Commission scolaire régionale Meilleur se sont tirés d'affaires avec le minimum de problèmes dans la préparation des différents travaux exigés des régionales.

Au cours de cette rencontre tenue à Sherbrooke, laquelle

réunissait des délégués de plusieurs régionales, le ministre, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé que l'assemblée législative sera saisie, dès la présente session, d'un projet de loi visant à établir la gratuité scolaire par tout le Québec aux niveaux élémentaire et secondaire, tant dans les institutions indépendantes que dans les écoles publiques.

A Granby, selon les informations obtenues de M. Jacques Dubois, administrateur à la régionale Meilleur, trois institutions indépendantes seraient frappées par une telle mesure. Il s'agit du Couvent de la Présentation de Marie, du Mont Sacré-Coeur et du Séminaire du Verbe Divin, trois institutions qui dispensent l'enseignement secondaire et qui sont reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec.



Un évêque péruvien a été accueilli dans la paroisse Saint-Benoît à Granby. Il s'agit de Mgr Lucien Metzinger, évêque titulaire du diocèse de Ayaviri poste qu'il occupe depuis sept années. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite: MM. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, curé de la paroisse Saint-Benoît; Mgr Metzinger; et l'abbé René Bousquet, vicaire à la paroisse Saint-Benoît.



LES MEMBRES DE L'APCV, section Moreau, se sont réunis à l'occasion du "Souper du Recrutement", à l'hôtel Granby. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite: MM. Nivard Bélanger, directeur de l'extension de l'enseignement à l'Académie de Québec; M. Paul Favreau, président de l'Association; et M. Edgar Côté, président de l'année 64-65, qui a reçu une plaque souvenir en hommage à son travail à la tête du groupement.

Le vendeur se range parmi les hommes indispensables

GRANBY -- "Vous êtes, messieurs les vendeurs, de ces hommes indispensables", a déclaré M. Nivard Bélanger, directeur de l'extension de l'enseignement à l'Académie de Québec, qui définissait le rôle des vendeurs, devant une cinquantaine de membres de l'APCV, section Moreau, et de leurs épouses, réunis à l'hôtel Granby, à l'occasion du souper annuel du "Recrutement", samedi soir.

"Je dis indispensable, a ajouté l'orateur, et de plus les vendeurs n'ont jamais été en aussi grande demande, parce que la production dans presque toutes les sphères d'activités a rattrapé et ensuite dépassé les ventes."

"Autrement dit, a précisé M. Bélanger, la productivité devra être freinée, à moins que vous n'accélériez le rythme de vos ventes."

M. Bélanger a souligné à ce sujet que l'on prévoyait pour les prochaines années un accroissement de la vente, de la publicité, de la promotion des ven-

deurs, de l'étude des marchés, c'est à dire de toutes les activités ayant trait à l'écoulement et à la distribution des produits de service.

(Suite à la page 12)

(Suite à la page 12)

Un escalier glissant résulte en des frais de l'ordre de \$2,568

GRANBY -- Une couturière de Granby, Mlle Béatrice Daviau, a été condamnée à payer une somme de \$2,568 à l'une de ses clientes, Mme Ella Morin, de Granby également, qui s'est blessée dans l'escalier de son atelier, après que le juge Louis-Philippe Cléche, de la cour supérieure, eut statué que la demanderesse a prouvé le fondement de sa réclamation. Cette affaire remonte au 16

janvier 1963, date à laquelle Mme Ella Morin a fait une chute dans l'escalier de l'atelier de couture de Mlle Béatrice Daviau, au 122 de la rue Principale, à Granby. En tombant, Mme Ella Morin s'est fracturé le poignet droit et elle a dû être hospitalisée; il en est résulté des frais médicaux des souffrances, des inconforts, une longue convalescence et des incapacités totale temporaire et partielle permanente.

Assemblée du Club de timbres et monnaies

GRANBY -- Le Club de timbres et monnaies de Granby tiendra une assemblée, ce soir, à 8 heures, à la salle de la Légion canadienne, sur la rue Court. Tous sont cordialement invités.

L'augmentation du prix du pain ne frappe pas Granby

GRANBY -- La population de Granby n'aura pas à absorber une hausse du prix du pain comme ce sera vraisemblablement le cas à Montréal de même qu'ailleurs dans la province, au cours des prochains jours. M. Laurio Racine, de la Boulangerie Racine Ltée, a révélé hier qu'il n'est pas du tout question, pour le moment, d'une augmentation du prix du pain à Granby.

L'on sait qu'une compagnie de Montréal de même que quatre compagnies de l'Ontario viennent d'annoncer une augmentation du prix du pain, à Montréal, un dirigeant de la compagnie Weston a indiqué que la hausse entrera en vigueur au plus tard mardi matin. Une nouvelle émanant de Montréal à ce sujet, laissait entendre que cette hausse pourrait bien être générale et plus importante en dehors de Montréal qu'à Montréal même.

Mgr Lucien Metzinger, évêque du Pérou, est de passage à Granby

GRANBY -- Mgr Lucien Metzinger, évêque titulaire du diocèse de Ayaviri, au Pérou, a défini brièvement le programme de l'action qu'il a entreprise pour venir en aide à ses ouailles Péruviennes, à l'occasion de son passage au presbytère de l'église St-Benoît, à Granby, où l'a accueilli M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, curé de la paroisse.

Pour bien situer l'oeuvre entreprise, il est nécessaire de donner au prime abord quelques notes géographiques générales. Le diocèse de Ayaviri est légèrement plus étendue que la Belgique. La majeure partie de la contrée s'élève à plus de 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que le reste n'accuse qu'une élévation moyenne de 1,600 pieds. Situé au sud du Pérou, face à la Bolivie, du côté de l'océan Pacifique, son territoire est composé de montagnes, plutôt rocheuses, couvertes

d'une herbe maigre, où subsistent quelques troupeaux d'aspect famélique, sauf au bord de la mer, où la montagne fait place à la forêt vierge. Le pays est peuplé en majeure par des Indiens, qui dominent dans une proportion de 80%; on compte peu de blancs, souvent seulement de passage, puisque les 15 autres pour cent sont comblés par les métis, issus d'un mélange de blancs et d'Indiens. En majeure partie illettrée, la population parle le Québécois, une langue indienne, et l'Espagnol a peu d'emprise sur ces 200,000 sujets. Les conditions sociales sont "épouvantables", d'un mot même de Mgr Metzinger. Les logements et l'hygiène sont à leur plus bas niveau.

ACTION SOCIALE En face de cette situation peu encourageante, Mgr Metzinger a entrepris d'élaborer un programme qui remédiera

quelque peu aux conditions précaires de vie. Ce programme, qui se réalise depuis sept années, à l'arrivée de Mgr Metzinger, comprend trois plans distincts. Il s'agit d'abord du développement économique. Mgr Metzinger, à l'aide de ses collaborateurs, a procédé à la formation de coopératives et de services d'assistance technique. Le programme prévoit également, dans le cadre de la

(Suite à la page 12)

Chaque année pendant cinq ans La Coopérative fournira 35 millions de livres de fromage à la maison Kraft

GRANBY -- La Coopérative Agricole de Granby signera, vers la mi-mars, un important contrat d'une durée de cinq ans en vertu duquel elle s'engage à fournir annuellement 35,000,000 de livres de fromage à la compagnie Kraft. La nouvelle a été confirmée par M. Philippe Pariseau, gérant-général de la Coopérative Agricole de Granby, en fin de semaine. La Coopérative a commencé depuis déjà quelques mois à remplir cette importante commande, mais le contrat n'est pas signé. Le compagnie Kraft n'est pas pour autant une nouvelle cliente de la Coopérative, mais ce contrat est le plus important à être bâclé entre les deux entreprises.

Un feu cause des dégâts au Sombrero

GRANBY -- Un début d'incendie a causé des dégâts matériels assez importants vers 2 heures, samedi après-midi, au Sombrero, petit club situé au cinquième plancher de l'hôtel Granby. Le feu aurait pris naissance sous le bar, possiblement dans une poubelle. Les flammes ont endommagé le bar, la caisse enregistreuse ainsi que le tapis qui recouvre le plancher. Sauf aux alentours du bar, les dégâts seraient surtout attribuables à la fumée. Mandés sur les lieux, les pompiers n'ont eu besoin que de trois extincteurs chimiques pour maîtriser les flammes. Ils ne furent donc pas longtemps sur les lieux.

La sollicitation commencera dès demain

La Fédération des Oeuvres de Charité espère recueillir \$7,000 chez les "noms spéciaux"

GRANBY -- La Fédération des Oeuvres de Charité de Granby inaugurera sa campagne annuelle de souscription auprès des noms spéciaux dès demain, le 15 février.

L'objectif à atteindre est de \$7,000. On espère que la réponse sera spontanée et généreuse et que l'on pourra annoncer rapidement que l'objectif est at-

teint. L'an passé, l'on n'avait recueilli que \$4,695 dans cette section. Les vice-présidents de cette section des noms spéciaux sont MM. Albert Lacoste, Gérard Cadotte, Dr Raymond Laboissonnière, Doréze Fontaine et Marcel Beaudry. On sait toutefois que la campagne proprement dite de la Fédération sera lancée officiellement le 13 mars pour se continuer jusqu'au 28 mars. L'objectif global à atteindre est établi à \$36,500. Nous apprenons aussi que l'objectif de la section des paroisses a été fixé à \$13,854 ainsi réparti: Notre-Dame, \$1,964; Ste-Famille, \$1,600; St-Eugène, \$2,500; St-Benoît, \$1,900; St-Joseph, \$2,400; Assomption, \$1,640; Immaculée-Conception, \$850; St-Luc, \$1,000. L'an passé, sur un objectif de \$36,500, la Fédération avait recueilli \$34,886.41, incluant une subvention de la cité au montant de \$14,000. On a ferme espoir d'atteindre l'objectif cette année. Le président de la campagne 1966 est Me Bernard Légaré tandis que le directeur général est M. Gérard Cazeault.

Vous avez un problème?



LA SOLUTION 378-7678 SE RENSEIGNER CHEZ QUI S'Y CONNAIT avant d'acheter, ou de faire réparer, ça paie.



Vos importateurs et spécialistes en machines à coudre de père en fils depuis 4 générations. (Gradués d'Allemagne)
Etablissements Côté & Fils Co.
Chemin St-Paul 378-7678 Granby
Cowansville 263-2147 Mme Gérard Lacasse



LA JEUNE CHAMBRE DE GRANBY a profité du souper canadien organisé dans les cadres du carnaval d'hiver pour présenter des trophées aux gagnants de son concours annuel d'habitation. De gauche à droite sur cette photo, nous apercevons: Me Bernard Trudel, président de la Jeune chambre; MM. Roland Tétrault, président de la Société zoologique de Granby, société qui s'est mérité le premier prix dans la section commerciale; Jean-Marie Trudel, organisateur du souper canadien; André Broze, gagnant dans la section des maisons multifamiliales; Jean-Marie Boivin, gagnant dans la section des nouvelles maisons unifamiliales; Normand Lacoste, fils de M. Albert Lacoste, gagnant dans la section des résidences unifamiliales modifiées; Marcel Lamothe, président du comité d'amélioration de la cité à la Jeune chambre de Granby. Le représentant de U, Marcoux et Fils, gagnant du premier prix dans la section des industries, n'était pas présent au moment où la photo fut prise.

Deux accidents et de nombreux accrochages

GRANBY -- Deux accidents et de nombreux accrochages ont marqué le début de la fin de semaine, soit la soirée de vendredi, à Granby. Les policiers furent toutefois beaucoup moins occupés samedi et dimanche alors qu'il ne s'est produit que quelques légers accrochages. Plusieurs des accrochages survenus vendredi soir seraient attribuables à une chaussée plutôt glissante. Dommages de \$1,450 L'un des accidents s'est produit vers 6 h. 55, vendredi soir, à l'angle des rues Cowie et Robinson. M. Robert Bergerie, 29, rue Cyr, à Granby, occupait le volant d'une Comet, alors que M. Jean-Claude Lachance, 311, rue Roy, à Granby, conduisait un camion appartenant à Brouillard et Lachance, R.R. No 4, à Granby. L'auto a été endommagée pour \$1,300, alors que les dommages causés au camion sont estimés à \$150. Le deuxième accident a causé des dommages de \$160.

M. Guy Bellemare, conférencier au Richelieu, ce soir

GRANBY -- Le souper hebdomadaire du club Richelieu aura lieu ce soir, à 6 heures 15, au Club Social de la rue Elgin, sous la présidence de M. Jean-Pierre Picotte. Le conférencier sera M. Guy Bellemare, de la Société de Fiducie de Québec. Sa causerie portera sur les services d'une société de fiducie.

Autres nouvelles de Granby à lire en pages 2, 4 et 12

BINGO
BANK NITE \$100.
TOURS SPECIAUX
Admission .50 -- 10 Tours
8.00 p.m. Lundi 14 Février
AU SOUS-SOL DE L'EGLISE STE-FAMILLE

Festival DU CINEMA AU PALACE
A L'AFFICHE CE SOIR:
13 AU 15 FEV. DIM. A MAR.
L'AFFAIRE DE LA STATION 3
LECONS D'AMOUR A LA SUEDOISE
programme complet à compter de 7.35 p.m.

VEILLEE DU BON VIEUX TEMPS
AUX PROFITS DE LA PAROISSE STE-TRINITE DE GRANBY
VENDREDI 18 février à 8h.30 p.m.
A LA SALLE SAX-B
Orchestre - Chansons canadiennes
Beaucoup de prix de présence

HOTEL MONT-SHEFFORD GRANBY
JEUDI 17 FEVRIER VENDREDI 18 FEVRIER SAMEDI 19
SPECTACLES: 10.00 - 12.30
Chaque soir - Assises réservées
REVUE DANS LE VENT
ROLALI-ROLALO avec DENISE FILIATRAULT & Benoit Marleau DOMINIQUE MICHEL & André Fontaine et leurs musiciens

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...



LES MEMBRES DE LA FEDERATION des Amicales des anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne se sont réunis à la salle du collège Saint-Léon, à Cowansville, en fin de semaine, à l'occasion d'une assemblée qui avait pour but de mettre en lumière l'enseignement des religieux dans le cadre des nouvelles méthodes lancées par le ministère de l'Éducation. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite, première rangée: MM. G. Gordon, de Farnham; L. Cardinal, de Sainte-Anne de Bellevue; M. Hébert, de Saint-Stanislas, à Montréal; J.P. Sirois, de Cowansville, président de la Fédération; le Rév. Frère Joseph de la Croix, provincial; P. Bourdeau, de Laprairie; et O. Joannis, de la Mennais, à Montréal; seconde rangée, dans le même ordre: le Rév. Frère Pomerleau, directeur de l'école Saint-Léon, à Cowansville; M. Landry, président de l'Amicale Saint-Léon; le Rév. Frère Damas Rochette, modérateur de la Fédération; M. Chevalier, de Saint-Charles Gamier, à Montréal; et M. Chénier, de Charlevoix. (Photo: Studio Eclair)

COWANSVILLE AVEC LA PROTECTION CIVILE

COWANSVILLE -- La Protection Civile, qui vise à l'établissement d'un réseau de sauvetage dans la région et au Québec en général, a soumis par le passé le projet aux autorités municipales de Cowansville.

Toutefois, les dirigeants municipaux ont jusqu'à aujourd'hui retenu leur réponse en ce qui concerne la participation de la ville au plan élaboré par l'organisation de protection.

Il appert que la question connaîtra des développements dans un avenir plus ou moins rapproché.

Plus de 200 modèles de BOUQUETS DE MARIAGE. FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS. Maison Montcalm FLEURISTE 210 York Granby 372-3925

NECROLOGIE

BOULAY - A Bedford le 13 février 1966 à l'âge de 90 ans est décédé M. Hormidas Boulay, époux de feu Isabelle Potvin, demeurant à Bedford. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 février.

Le convoi funéraire partira des salons funéraires J. A. Lesieur Engr, sis au 255 de la rue Principale, à Granby pour se rendre à l'église Notre-Dame de Granby où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la rue Cowie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles Girardol & Ménard Ltee. SALONS 223 PRINCIPALE FUNÉRAIRES 170 DUFFERIN Ambulances - Lits de malades Bar: 225 Principale - Granby FR. 2-4498 - FR. 2-3422 (19-1-64)

C. DAIGLE Monuments enr. Lettrage - Sculpture Installation - Restauration 818 Principale Granby Tél.: 378-7388 Voyez notre choix imposant

J.-A. LESIEUR ENR. Directeur de funérailles Service d'AMBULANCE SALONS FUNÉRAIRES MODERNES Granby, P.O. Tél. 372-3309 255 Principale - 411 Notre-Dame Bureau: 1, rue Parc

Granby Granite enr. ANDRÉ MENARD, prop. Lettrage et Réparation Vendeur autorisé Rock of Ages 451 Dufferin 372-7729 Granby

\$155,000 en salaires sont payés à Chambly

CHAMBLY (JMdeL)-- Le conseil municipal de la cité de Chambly vient de rendre publique la liste des salaires des fonctionnaires municipaux et des employés manuels qui forment un grand total d'environ \$155,000,000 pour l'année en cours. Le bureau d'administration de la cité recevra pour sa part \$23,240 dont \$8,580 au trésorier municipal. Il est important de souligner que le greffier, M. Pierre Demers, et l'assistant-trésorier, M. Bernard Sylvestre, ne sont pas compris dans cette somme, car leur cas est actuellement à l'étude. Au service des travaux publics le surintendant recevra un salaire de \$7,020 et son assistant \$5,200. Au total ce département coûtera aux contribuables la somme de \$22,480. Le salaire du directeur de la police sera de \$8,580 et le sous-chef touchera \$5,720 pour sa part alors que les sept constables se diviseront \$30,160, tandis que les fonctionnaires du département recevront \$13,000. C'est donc dire un grand total de \$57,460. Les employés manuels du service de la voirie seront payés entre \$1.50 et \$1.75 l'heure selon leur expérience et leur date d'entrée en service, ce qui exigera approximativement \$55,000 pour cette année. En plus, le salaire des pompiers volontaires a été fixé à \$2 l'heure et celui des officiers à \$2.50 pour les heures consacrées à combattre les incendies.

Cause rejetée avec dépens dans une affaire de 40 érables coupés

KNOWLTON -- Une action vient d'être rejetée avec dépens en Cour supérieure. La cause concernait Lucien Gauthier, contracteur, demeurant dans la cité de Jacques Cartier, et A. Choinière de Knowlton, le défendeur dans cette affaire. Dans sa déclaration, le demandeur, Lucien Gauthier, allègue que depuis le 20 mai 1960 il est le propriétaire d'une propriété; qu'au cours de l'automne 1962 et printemps 1963, le défendeur et ses employés dans l'exécution de leurs fonctions, effectuaient des travaux de voirie et construisaient un chemin pour le compte de la municipalité de St-Etienne de Bolton, le long de la propriété Gauthier, qu'au cours de ces travaux, le défendeur et ses employés ont détruit ou endommagé plus de 40 érables situés sur la propriété du demandeur, sans droit et illégalement, en déviant de l'assise du chemin que par suite des travaux effectués, le demandeur a subi des dommages s'élevant à \$800, soit \$20 par érable détruit. Le défendeur, dans son plaidoyer, allègue qu'en effet, au cours de l'année 1962, à la réquisition de la Corporation de St-Etienne de Bolton, il a exécuté des travaux de reconstruction et d'élargissement sur un chemin de terre passant non loin de la propriété du demandeur; que ce chemin était très étroit et bordé d'arbustes qui obstruaient la circulation; que le défendeur ou ses employés n'ont exécuté aucun travail du côté de la propriété où se trouve le demandeur, sauf pour refaire le fossé qui devait longer le chemin; que pour ce faire, quelques racines d'arbres ont dû être coupées ainsi que des arbustes parmi lesquels se trouvaient deux arbres; que le demandeur Lucien Gauthier a été satisfait des travaux exécutés; qu'enfin aucun dommage n'a été causé à sa propriété. D'après la preuve et en particulier d'après les témoignages des témoins Lionel Paquette, John Willis, Arsène Choinière, le défendeur n'est pas allé sur le terrain du demandeur et n'y a causé aucun dommage. La cour ajoute que le témoignage du demandeur, par ses refus de répondre à certaines questions, n'a pas très bien impressionné, qu'il s'agissait d'un chemin excessivement étroit que la municipalité avait décidé de faire. On en arrive à la conclusion qu'il incombait au demandeur de faire sa cause et la Cour en arrive à la conclusion qu'il n'a pas fait sa preuve. En conséquence, son action est rejetée avec dépens.

A Cowansville

Huit jeunes gens ont participé au concours oratoire des Lions

COWANSVILLE -- Huit étudiants des écoles secondaires anglophones de Cowansville et des villes de la région, quatre garçons et quatre filles, ont pris part au concours oratoire annuel du club des Lions de Cowansville. Les gagnants de cette compétition d'orateurs sont Jimmy Manson, de l'école secondaire anglophone de Cowansville et Judy Piette, de l'école secondaire anglaise de Bedford. Les deux compétiteurs, qui ont respectivement choisi comme sujets les sports développement la bonne volonté et "La conversation méthodique", se rendront à Saint-Lambert, en banlieue de Montréal, pour représenter notre région. Le jeune Manson, dans son exposé, a soutenu que les sports ont la vertu, entre autres, de limiter la délinquance juvénile et de faire des jeunes qui courent les rues, de bons citoyens. "Le sport international, a-t-il dit plus loin, développe le désir de bonne entente et l'amitié entre les peuples." Par ailleurs, la jeune Judy s'est attachée à soutenir que la conversation est le principal échange de la pensée et des sentiments. "La conversation, a-t-elle dit, peut être la crème des pensées, mais la crème prend quelque temps à venir sur le dessus." Elle a également rappelé que "la conversation est la plus importante forme de communication entre les personnes. Participants Les autres participants étaient Kathleen Ann Madden, de Sutton; John Arnold Jones, de Sutton également; Colin Gage, de Bedford; Robert Kenrick, de Knowlton; Tommy Harris, de Knowlton également et Sandy Harvey, de Cowansville. Les juges du concours étaient MM. Robert Wickham, travailleur social; le Rév. John Peacock, pasteur de l'église Anglicane de Cowansville; et le Rév. John Mc Cord, pasteur de l'église Unie de Cowansville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 février. Le convoi funéraire partira des Salons J.A. Lesieur Engr, sis au 255 de la rue Principale, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10 heures. L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de la rue Cowie.

Funérailles de M. Cyrille Létourneau

ACTON VALE (AC) -- Les funérailles de M. Cyrille Létourneau ont eu lieu à l'église St-André d'Acton Vale. M. Létourneau qui était avantageusement connu à Acton Vale avait été l'un des membres fondateurs du Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb de l'endroit; il occupa pendant plusieurs années le poste de secrétaire-financier. Il a de plus été gérant de la Banque Canadienne Nationale d'Acton Vale pendant une vingtaine d'années. Il laisse dans le deuil, trois filles; Mme Jean-Paul Proulx (Yvette) d'Iberville; Mlle Jeanne Létourneau, de St-Hyacinthe; Mme André Jetté, d'Acton Vale; un garçon; M. Roger Létourneau, d'Iberville; une sœur; Mme Maurice Bazinet, de Montréal; trois frères: M. Albert Létourneau, de Val Morin; MM. Jean-Paul et Anatole de St-Rémi de Napierville. A la famille éprouvée, nous offrons nos sympathies les plus sincères.

Soirée pour les employés de l'Esmond Mills en mai

GRANBY -- Une grande soirée organisée par le comité de la ligue de quilles des employés de l'Esmond Mills en collaboration avec la compagnie aura lieu en mai. M. Rosaire Lambert, président du comité de la ligue de quilles, a confirmé la nouvelle, hier, mais il a toutefois précisé que l'on ne fait que commencer à élaborer le programme de cette soirée. On a décidé d'abandonner la soirée habituellement réservée aux membres de la ligue de quilles pour organiser une veillée à laquelle participeraient tous les employés. Cette soirée devrait donner lieu à l'élection d'une "Miss Esmond Mills". De plus amples détails seront communiqués au début du mois de mars en marge de cette soirée.

Un problème interne à régler par la Régionale Missisquoi

COWANSVILLE -- La Régionale Missisquoi a été confirmée dans son droit de régler elle-même le problème en ce qui a trait à la demande de détachement du secteur Bedford, en fin de semaine, par le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, à l'occasion d'une rencontre entre lui et les représentants de cinq Régionales environnantes, à Sherbrooke. "Le ministre de l'Éducation, a en outre déclaré le titulaire, ne veut pas trancher la question puisque ça relève uniquement du milieu." Cette attitude rejoint celle du président de la Régionale Missisquoi, M. Gaston R. Bachand, qui n'a cessé, depuis que cette question de détachement a été soulevée par le secteur Bedford, de promouvoir une entente intérieure. Détachement Le ministre de l'Éducation a toutefois admis comme une possibilité la question de démantèlement de la Régionale de Missisquoi, au profit des Régionales Meilleures et Honoré-Mercier. "Je ne suis pas certain, a-t-il tenu à préciser, que ce soit là la meilleure solution. Ce faisant il a remis toute la responsabilité du problème entre les mains des autorités de la Régionale concernée, leur recommandant d'étudier la question et d'en venir eux-mêmes aux conclusions. Par ailleurs, un observateur présent à la rencontre a souligné le fait que certains officiers du ministère de l'Éducation auraient manifesté discrètement le désir de régler la question de détachement du secteur Bedford, avant, semble-t-il, que la cour ne soit saisie de l'affaire. On ignore ce qui aurait provoqué une telle attitude des officiers en question face aux procédures intentées par le secteur Bedford contre la Régionale Missisquoi en vue d'en venir à un détachement, quitte à être rattaché ensuite à la Régionale Honoré-Mercier. On sait cependant que le ministre de l'Éducation a laissé entendre que cette manœuvre du secteur Bedford ferait suite au mécontentement provoqué par le refus du service d'équipement scolaire de lui accorder une école, après étude.



LES DUCHESSES de St-Césaire et la direction des Loisirs. Assises, Mlle Pierrette Messier, Jocelyne Allard, Christiane Vadnais et Francine Gingras, duchesses. Debout, même ordre, M. Yves Bianvenu, directeur; M. Yvon Lacasse, secrétaire; Mme Royal Lebleu, directrice; Dr Rémi Tardif, président; Mlle Monique Gingras, vice-présidente; M. Vincent Denicourt, trésorier; M. J.-Marie Chagnon, directeur. Était absent au moment de la photo M. Robert Coderre, directeur.

Le programme des activités du carnaval d'hiver de St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) -- Le carnaval d'hiver de St-Césaire, organisé par les Loisirs, comportera le programme suivant Vendredi soir, le 18 février, inauguration par le couronnement de la reine à la salle Horizon. On sait que les duchesses qui briguent les suffrages sont Mlle Pierrette Messier, commanditée par les employés de St-Césaire Mig, dont M. Gérard Pelletier est le gérant; Mlle Christiane Vadnais, commanditée par la salle Horizon; Mlle Jocelyne Allard, commanditée par Arthur Malouin assurances, St-Césaire Auto Body, Marché Métro, Henri Denicourt, huile à chauffage, et Pâtisserie Régali; Mlle Francine Gingras, commanditée par le club Mok-A-Sin. Le 19 février, jeux dirigés pour les jeunes avec goûter et rafraîchissements. Des trophées seront distribués aux meilleurs athlètes. Le 20 février, à 1 heure de l'après-midi, joute de ballon-bai pour hommes, femmes, garçons et filles, et à 5 heures 30, souper de canton à la salle Horizon, avec orchestre. La tenue sport sera de rigueur. Le 21 février, à 7 heures 30 p.m., joutes de hockey entre les jeunes et les "old timers". Le 22 février, danse en plein air sur la patinoire, avec orchestre. Le 23 février, promenade en traîneau avec départ à 8 heures 30 de la patinoire. Le 24 février, le Grand Henri offrira un spectacle de magie au théâtre Venise.

Assemblée spéciale à la Caisse populaire d'Acton Vale, demain

ACTON VALE (AC) -- Les sociétaires de la Caisse Populaire St-André d'Acton Vale sont invités à assister à une assemblée générale spéciale qui sera tenue mardi soir à l'hôtel de ville d'Acton Vale à 8 heures. La principale question à l'étude sera celle du "Prêt personnel". Donc, n'oubliez pas mardi, le 15, à 8 heures.

M. Hormidas Boulay de Bedford décédé à l'âge de 90 ans

GRANBY - M. Hormidas Boulay, époux de feu Isabelle Potvin, de Bedford, est décédé hier, à l'âge de 90 ans et sept mois. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants; Mme Armand Gagnon (Alice), de Saint-Vincent de Paul; M. Lucien Boulay, de Granby; et M. Paul Boulay, de Bedford; son beau-fils et ses belles-filles; M. Armand Gagnon, de Saint-Vincent de Paul; Mme Lucien Boulay, de Granby et Mme Paul Boulay, de Bedford; ses petits enfants: Pauline, Madeleine, Josette et Marie Gagnon; Denise, Diane et Lucie Boulay; France, Serge Georges, Mario, Bernard, Paul Junior et Louis Boulay; sa sœur; Mme Albert Dubois (Corra), de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs; Mme Almer Boulay, de Granby; Mme Clovis Boulay, de Burlington, Vermont; M. et Mme John Dunn de Granby; M. et Mme Jean-Baptiste Bourrelle, de Granby; Mme Delphis Potvin, de Granby; M. et Mme Ernest Potvin, de Montréal; et Mme Narcisse Potvin, de Granby. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 février. Le convoi funéraire partira des Salons J.A. Lesieur Engr, sis au 255 de la rue Principale, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10 heures. L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de la rue Cowie.

Soirée spéciale à Acton Vale, jeudi

ACTON VALE (AC) -- Attention amateurs de cartes d'Acton Vale et de la région, c'est jeudi le 17 février prochain à 8 heures précises qu'aura lieu au sous-sol de l'église St-André la partie de cartes annuelle des Filles d'Isabelle d'Acton Vale. De nombreuses attractions spéciales sont prévues pour cette soirée. On sait d'ailleurs l'intérêt particulier que porte la population d'Acton Vale et de la région à cette exceptionnelle partie secteur. Plusieurs prix de présences vous attendent et si l'atout vous favorise vous ne sortirez pas les mains vides de cette soirée. Donc retenez bien cette date: JEUDI LE 17 FEVRIER, 8 heures.

Cérémonie de jubilé d'argent et tridium, à Saint-Alphonse

ST-ALPHONSE DE GRANBY -- Le Laïca franciscain de St-Alphonse de Granby a reçu la visite économique du Révérend Père Adolphe Desrosiers, à l'occasion d'un tridium. Il y eut entre autres la cérémonie religieuse pour le jubilé de profession de quarante-six ans et davantage au sein de la Fraternité. Le Père Desrosiers remit à chacun un certificat attestant de leur jubilé d'argent. C'est M. Ernest Viau, président de la Fraternité, qui agissait comme maître de cérémonie. Les Cordigères inter-prétèrent quelques chants et une adresse de circonstance fut lue par Mlle Francine Viau. Mme Maurice Beaudry, secrétaire, jubilaire elle-même, se fit l'interprète de tous pour répondre à l'adresse. M. Jean-Paul Prémont, membre du comité diocésain, adressa aussi quelques mots. On remarqua aussi Mme V. Guernsey, de West-Shefford, M. Jérôme Scotte, président du comité de zone, et M. le maire H. Viens. Chacun adressa quelques mots. On comptait également dans l'assistance des membres venus de Waterloo. M. le curé Lorenzo Parent tira les conclusions. Le tridium prit fin par la cérémonie de dix professions, sept vœux tandis que trois garçons et trois filles étaient reçus cordigères.

Funérailles de Mme Arthur Bouchard, décédée à 92 ans

ROXTON FALLS (DNC) -- Les funérailles de Mme Arthur Bouchard, née Victoria Rodier, décédée à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, à l'âge de 92 ans et 9 mois, ont été célébrées à l'église St-Jean Baptiste, à Roxton Falls. Mme Bouchard était dame de Ste-Anne et membre du Tiers-Ordre Franciscain. Le service a été chanté par Mgr Emilien Chagnon, c.s., curé de Roxton Falls, assisté de M. l'abbé Paul Marceau, vicaire de Roxton Falls également, et de M. l'abbé Rousseau, curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus. Le deuil était conduit par M. Edgar Côté, maire de Roxton Falls. Les porteurs étaient MM. Gérard Scotte, Noël Favreau, Roland Grouin, Donat Beauchemin, Emile Bellisle et M. J. Archambault. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Roxton Falls. Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Coderre et Fleury, de Roxton Falls. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Soirée récréative à Sainte-Angèle le 19

STE-ANGELE DE MONNOIR (DNC) -- Une soirée récréative, au profit des oeuvres paroissiales, aura lieu le samedi 19 février, à huit heures, à la salle de l'école Jeanne Mance, à Ste-Angèle de Monnoir. Entre autres attractions, il y aura un bingo et de la danse avec un orchestre renommé. En outre, on fera connaître le gagnant d'un magnifique stéréo. Il y aura aussi de nombreux prix de présence. A l'issue de la soirée, on servira un goûter. Toute la population de Ste-Angèle de Monnoir et des environs est invitée.

Réceptions - showers - noces - banquets 2 salles spacieuses à louer Danse tous les samedis soir Prix de la salle \$40.00 par réception SALLE SAX-B Saxby Corner - Route 1, chemin Waterloo Pour réservation ou préparation de buffet: Mme Alain Rivest, 372-2209

Nouveau Service d'Autobus pour BROMONT tous les mardis et jeudis DEPART 7 hre P.M. A) COWANSVILLE: -Café Alouette -Restaurant l'Oiseau Bleu -Chez Louis B) GRANBY: -Banque de Montréal (Coin Dufferin et Principale) -Terminus Central -Restaurant Mont-Shefford PRIX DU BILLET: \$3.00 incluant:Autobus (aller-retour)Télesiège

LUNDI, LE 14 FEVRIER 1966

A la Commission scolaire régionale Yamaska d'ici 1971

Des investissements de \$15,000,000



CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-CESAIRE -- Photo prise à l'occasion du souper-causerie. Assis, de gauche à droite, MM. J.A. Bellavance, président; André Aubin, gérant de la compagnie de Téléphone Bell, à Granby, conférencier invité; Lionel Beauchemin, secrétaire. On remarque aussi MM. François Brien, P.-E. Poirier, C.E. Forand, J. Roch Michel, Martial Viens, René Forand, Uldège Normandin.

Les électriciens ont des responsabilités et un rôle important

SAINT-HYACINTHE - Dans une allocution prononcée devant les membres de la Corporation des maîtres électriciens, section Granby-Saint-Hyacinthe, M. Grégoire Duguay, le vice-président provincial, a invité les électriciens à prendre conscience de leurs responsabilités dans la société en soulignant le rôle important qu'ils ont appelé à jouer dans l'une des industries les plus importantes de la province.

Dans une allocution prononcée devant les membres de la Corporation des maîtres électriciens, section Granby-Saint-Hyacinthe, M. Grégoire Duguay, le vice-président provincial, a invité les électriciens à prendre conscience de leurs responsabilités dans la société en soulignant le rôle important qu'ils ont appelé à jouer dans l'une des industries les plus importantes de la province.

SAINT-HYACINTHE - Dans une allocution prononcée devant les membres de la Corporation des maîtres électriciens, section Granby-Saint-Hyacinthe, M. Grégoire Duguay, le vice-président provincial, a invité les électriciens à prendre conscience de leurs responsabilités dans la société en soulignant le rôle important qu'ils ont appelé à jouer dans l'une des industries les plus importantes de la province.



M. Raymond FORAND

Nouveau vicaire dominical nommé à Saint-Damase

ST-DAMASE (DNC) - M. l'abbé Raymond Pelletier, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, a été nommé vicaire dominical à St-Damase.

M. l'abbé Pelletier est né à St-Jude, de Jean-Baptiste Pelletier et d'Antoinette Coineau.

Il a fait ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et sa pré-théologie au Grand séminaire de Québec.

Après ses études théologiques au Grand séminaire de St-Hyacinthe, il fut ordonné prêtre à la cathédrale de St-Hyacinthe, par Mgr Arthur Duvivier, évêque du diocèse de St-Hyacinthe.

Nommé prêtre auxiliaire au séminaire de St-Hyacinthe, il fut ensuite professeur au collège Mgr Prince, à Granby, et au séminaire de St-Hyacinthe.

Il succède comme vicaire dominical à M. l'abbé Jean Fréchette, qui occupait ce poste depuis sept années.

Siège à St-Pie

ST-PIE - Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation désignée sous le nom de "Les Entreprises Népturne Ltée", avec un capital total de \$40,000, divisé en 4,000 actions ordinaires de \$10 chacune.

Le siège social de la compagnie est à St-Pie, comté de Bagot, et son but est de faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux en construction.

Raymond Forand, directeur du service de la Sécurité Publique, a exprimé ses préoccupations à l'égard de la sécurité des citoyens. Il a souligné l'importance de la coopération entre les services de police et les citoyens pour assurer la sécurité de tous.

Il a souligné l'importance de la coopération entre les services de police et les citoyens pour assurer la sécurité de tous.

Neuf nouveaux Chevaliers à Saint-Damase

ST-DAMASE (DNC) - Le conseil 3141 des Chevaliers de Colomb de St-Damase a accueilli neuf nouveaux membres dans ses rangs.

Il s'agit de MM. Gérard Morin, Alix Hamel, Pierre Beauregard, Jean-Claude Lachance, Réjean Paré, Michel Quirion, Marcel Moisan, Roch Lafleur et Alain Trudel.

Ces nouveaux chevaliers ont été initiés à Marieville.

Collaboration collective et régionalisation Preuve de la démocratisation de l'enseignement, dit M. J. Mathon

ST-HYACINTHE - M. Jean Mathon, secrétaire-administrateur de la Commission scolaire régionale Yamaska, a été le conférencier invité lors du déjeuner du Comité de citoyens de St-Joseph, lequel a groupé une cinquantaine de membres, dimanche midi, à l'Auberge La Canadienne.

Définissant la Commission scolaire régionale comme une unité administrative légalement constituée pour veiller au bon fonctionnement des écoles secondaires suivant la demande du territoire et la distribution d'une population donnée, M. Mathon s'est aussi attaché à démontrer le rôle actif et générateur de ces organismes dans la promotion d'un enseignement adapté aux aptitudes et aux ambitions de la jeunesse, aussi bien qu'aux exigences du développement économique et culturel du Québec.

"La régionalisation, a expliqué le conférencier, c'est mettre à la disposition des étudiants un programme diversifié d'études avec un choix plus vaste de sections et d'options, conditions qui impliquent sur le plan administratif des méthodes d'opération plus économiques ainsi qu'un regroupement des ressources et des énergies des commissions scolaires locales, afin de dispenser un enseignement secondaire de première qualité".

Poursuivant son exposé, l'invité a signalé que la régionalisation, loin de créer un élément blanc, une bête noire ou un corps sans âme, permet au contraire un jeu démocratique en assurant une représentation suffisante et adéquate au sein même des commissions scolaires régionales. La formation des régionales constitue, selon l'auteur, une preuve éloquentes et voulue par le législateur, de cette représentation démocratique.

"Les commissions scolaires qui désirent s'intégrer à une régionale, a précisé M. Mathon, doivent adopter une résolution à cet effet, la présenter au ministre de l'Éducation qui fait l'étude du dossier grâce à l'intermédiaire de la Direction générale de la planification et du Comité consultatif conjoint de la planification régionale. Alors seulement, le ministre soumet le

Funérailles de Mme Emile Labonté, à Saint-Guillaume

ST-GUILLEAUME (DNC) - Les funérailles de Mme Emile Labonté, née Eva Desmarais, décédée à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville la suite d'une courte maladie à l'âge de 72 ans, ont été célébrées à l'église de St-Guillaume.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. Donatien Labonté, de Drummondville; M. Aurèle Labonté, de Shawinigan; Mme Albert Villeneuve (Germaine), de North Tarrytown, état de New-York; Mme Philippe Guay (Suite en page 12)

(Suite en page 12)

projet au Conseil des ministres pour la sanction définitive. Avisés de la décision, les commissions scolaires procèdent dans les 30 jours au choix de trois délégués qui seront appelés à former l'Assemblée générale et à élire un conseil d'administration. A remarquer, de dire le conférencier, que ces trois délégués constituent dans tous les cas, la majorité complète de chacune des commissions scolaires qui fait partie de la régionale. C'est là, que la régionale prend son existence légale et le droit d'administrer le cours secondaire dans tout son territoire".

En parlant de l'aménagement d'une régionale, M. Mathon a révélé qu'il s'agit en principe d'une répartition dans un cadre géographique du territoire desservi, des hommes, des tâches et des services conçus en fonction des besoins et des ressources. L'administration, étape suivante de l'établissement, tout en étant confiée aux commissaires élus et délégués, se répartit dans le cas des dépenses d'immobilisation, d'une façon proportionnelle à la valeur totale des biens impossibles de chaque commission scolaire. D'autre part, pour les dépenses d'administration, les frais sont répartis en proportion du nombre d'élèves.

"Il est essentiel pour que chaque dollar investi rapporte au maximum, a déclaré le conférencier, de procéder à l'élaboration d'un plan d'équipement scolaire régional aussitôt que la commission régionale est bien établie. Ce plan détermine le genre et les dimensions des institutions d'enseignement et prévoit les étapes d'implantation de ces écoles et bâtiments nécessaires à l'organisation des divers types d'enseignement secondaire, général et professionnel".

La confection de ce plan doit tenir compte de l'inventaire de l'équipement existant; une étude des populations scolaires, de son évolution et de sa structure d'âge; l'évaluation de l'équipement sur le territoire régional; et enfin, le programme des réalisations de nouvelles constructions requises.

M. Mathon a donné une autre preuve de la démocratisation de l'enseignement en soulignant que cette responsabilité énorme de l'organisation d'une régionale à tous ses niveaux exige une participation très étroite de toute la collectivité, à partir du ministère de l'Éducation, des commissions scolaires locales, des institutions d'enseignement, des parents, des instituteurs et des divers groupes socio-économiques intéressés au développement de l'éducation.

En terminant, M. Mathon a fait état du travail accompli et des tâches qui restent au feuillet des activités d'ici avril 1967 suivant les projections du ministère de l'Éducation comprises dans le cadre de l'Opération 55, laquelle devra organiser la province de façon que tous les jeunes puissent bénéficier au maximum de l'enseignement.

Bagot est le comté qui produit le plus de miel dans le Québec

ST-HYACINTHE -- C'est la région économique du Richelieu qui produit le plus de miel dans la province de Québec. De tous les comtés de la province, c'est Bagot qui arrive premier dans ce domaine.

Selon le bureau de la statistique du Québec, section agricole, le nombre d'apiculteurs dans la province en 1965 était de 1,800 contre 1880 en 1964. Estimé à 44,300 en 1965, au regard de 48,900 en 1964, le nombre de ruches montre une légère diminution.

La valeur de la récolte de miel en 1965 est de \$646,000, contre \$648,000 en 1964.

Pour sa part, la région économique du Richelieu a produit 771,600 livres de miel d'une valeur de \$193,700. On y dénombrait 338 apiculteurs et 12,

ST-HYACINTHE - Au cours de la période de questions-réponses réservée aux membres du Comité de citoyens de St-Joseph, à l'issue de la conférence prononcée par M. Jean Mathon, secrétaire-administrateur de la Commission scolaire régionale Yamaska, ce dernier a déclaré qu'il prévoyait des investissements de l'ordre de \$15,000,000 pour la construction et l'agrandissement de complexes et d'écoles dans le territoire desservi par la régionale, d'ici 1971.

Le conférencier a signalé que la nouvelle politique du ministère de l'Éducation quant à la distribution des subventions, permettrait d'obtenir une assistance équivalente à \$12,000,000 environ pour la réalisation de ces projets.

M. Mathon croit que la construction et l'aménagement du complexe polyvalent seront terminés en septembre 1968 et qu'à ce moment, il faudra déjà prévoir la construction d'un autre complexe pouvant accueillir 3,000 élèves, à la suite de l'augmentation démographique prévue dans la région maskoutaine.

SECURITE DES ELEVES
Les membres du Comité de citoyens ont manifesté beaucoup de préoccupations à l'endroit de la sécurité des élèves transportés aux frais de la Commission régionale. L'affluence des questions en ce sens prouve une certaine inquiétude. A cet effet, M. Mathon a fait état des précautions prises en vigueur par l'organisme pour assurer la sécurité des élèves tant sur le plan humain que moral.

L'invité a révélé que les véhicules servant au transport quotidien des étudiants du secondaire étaient l'objet d'une surveillance très étroite de la part des officiers de la Commission Yamaska et qu'une inspection des autobus était entreprise au moins deux fois l'an pour vérifier sur place si toutes les exigences étaient respectées.

M. Mathon a signalé de plus, que tous les conducteurs d'autobus doivent fournir des preuves de leurs capacités physiques et de leurs aptitudes morales avant d'être affectés au transport des élèves. La présence de brigadiers scolaires dans les véhicules est une autre initiative qui assure le bon ordre et une meilleure discipline.

Dans Iberville, 20 apiculteurs et 517 ruches; production de 34,600 livres de miel évalué à \$8,300.

Dans Missisquoi, 43 apiculteurs et 972 ruches; production de 60,300 livres de miel évaluée à \$14,500.

Dans Napierville, 8 apiculteurs et 779 ruches; production de miel de 46,700 livres évaluée à \$9,400.

Dans Rouville, 30 apiculteurs et 1,059 ruches; production de 60,400 livres de miel évaluée à \$13,900.

Dans St-Hyacinthe, 26 apiculteurs et 1,396 ruches; production de 108,900 livres de miel évaluée à \$28,300.

Dans St-Jean, 28 apiculteurs et 889 ruches; production de 88,000 livres de miel évaluée à \$20,500.

Voici d'autres chiffres susceptibles d'intéresser les citoyens des divers comtés concernés:
Dans Brome, 36 apiculteurs 318 ruches; production de 11,100 livres de miel évalué à \$3,200.

Dans Shefford, 26 apiculteurs 525 ruches; 22,100 livres de miel évalué à \$6,400.

Satisfaction exprimée à M. Lesage

"Que le rejet de la formule F-F soit définitif", dit-on

ST-HYACINTHE - L'Exécutif de la Fédération des SSB du Québec tient à exprimer sa profonde satisfaction au premier ministre, M. Jean Lesage, qui a annoncé dernièrement l'attitude officielle de son gouvernement au sujet de la formule d'amendement à la constitution, proposé par les procureurs généraux, à la conférence fédérale-provinciale de 1964, que l'on désigne couramment comme étant la Formule Fulton-Favreau.

De l'avis du président provincial, M. Georges-Henri Fortin, qui se faisait l'interprète de l'Exécutif, c'était la meilleure décision que le gouvernement pouvait prendre dans les circonstances.

"La Fédération demande au premier ministre du Québec d'être ferme et réaliste au sujet de la Formule Fulton-Favreau de même que sur l'ensemble du problème constitutionnel. Elle souhaite que son rejet soit définitif et que le

gouvernement du Québec ne s'engage pas à accepter une autre formule d'amendement à la constitution qui limiterait dangereusement les droits du Québec et compromettrait son avenir constitutionnel en limitant les possibilités d'évolution vers un nouveau statut québécois".

"C'est le minimum de prudence que la population québécoise attend de ses chefs politiques dans les circonstances actuelles", a ajouté le président après avoir noté que, "au moment où le Québec commence à peine à affirmer son désir de prendre en main son avenir, que le gouvernement commence à assumer lui-même ses propres responsabilités et à s'acquitter de ses obligations envers la collectivité québécoise, il serait désastreux de paralyser l'essor des dernières années par l'adoption hâtive d'une quelconque formule qui desservirait le Québec plus

qu'elle ne le servirait".

Le président de la Fédération souhaite que la bataille livrée pour le rejet de la Formule Fulton-Favreau inspire les hommes publics et les préposés à l'information, les éditeurs et les commentateurs des problèmes politiques et nationaux qui intéressent le Québec. C'est une leçon pour tous ceux qui avaient prêté que les mouvements nationalistes livraient une bataille perdue d'avance et que mieux valait se résigner à adopter la désormais célèbre Formule Fulton-Favreau. "Il convient de louer le courage et la lucidité de tous ceux qui ont lutté contre l'adoption de cette proposition qui serait certainement devenue un carcan constitutionnel pour le Québec et aurait tenu en échec ses aspirations les plus légitimes. La Fédération entend exprimer également sa satisfaction au chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, qui a appuyé les nation-

listes et les patriotes québécois et qui a livré lui-même une lutte, souvent impopulaire, pour la reconnaissance de ce principe et le retrait de la Formule FF."

Le président se réjouit des résultats obtenus. Cette victoire fait la preuve que rien n'est impossible pour les Canadiens français lorsqu'ils veulent fermement le respect de leurs droits et qu'ils savent faire front commun. La retraite stratégique du gouvernement, par ailleurs très louable dans les circonstances, démontre clairement que les flatteurs ne sont pas toujours bons conseillers. Les nationalistes québécois ont exprimé fermement et à plusieurs reprises la volonté de la Nation et cette expression libre d'opinion, qui leur a valu parfois des épithètes disgracieuses - exemple: extrémistes, esprits nébuleux etc. - leur mérite aujourd'hui le respect des hommes de bonne volonté.

Pour des chaussures militaires

Contrats de \$520,221 à Acton et St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE - Nous apprenons de l'honorable Théo, Ricard député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, que trois contrats importants ont été adjugés à des maisons de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale par le ministère de la Production et de Défense. Acton Vale, c'est la compagnie Acton Shoe Limitée qui s'est vu octroyer un contrat pour la production de 25,160 paires de chaussures militaires pour un montant de \$222,163.

A Saint-Hyacinthe, la maison J. A. & M. Côté Limitée a obtenu deux contrats: le premier est pour la fabrication de 16,333 paires de bottes d'aviateurs au coût total de \$177,369.

Le deuxième contrat, pour la fabrication de 11,520 paires de chaussures militaires a valu à la firme concernée le montant de \$120,689.

Les deux maisons dont il est ici question sont bien connues par le ministère de la Production et de Défense pour la qualité de leurs produits.

Ce n'est pas la première fois qu'elles obtiennent des contrats et nul doute qu'à cause de leur haut standard de travail, les ouvriers de notre district obtiendront d'autres contrats à l'avenir.



Plusieurs personnalités ont assisté au banquet de clôture de la Semaine de l'électricité tenue dans la section Granby-Saint-Hyacinthe, samedi soir. Sur la photo, on remarque M. Jacques Mailoux, président de l'Association des entrepreneurs en construction de Brome-Missisquoi-Shefford; M. René Maynard, gérant local de l'Hydro-Québec; M.

D. Lessard, président du comité de la Semaine de l'électricité; M. Grégoire Duguay, président de la section Granby-Saint-Hyacinthe et le vice-président de la Corporation des Maîtres électriciens du Québec; et M. J.-H. Létourneau, président de l'Association des constructeurs de St-Hyacinthe-Bagot-Rouville. (Photo: Jean-Guy Brodeur)

La Voix Feminine



Mariane est toute prête pour recevoir ses invités pour son party de la St-Valentin. Les tulipes chassent l'hiver, et le centre de table est entouré de chandelles. Les jolies tulipes hollandaises en vente chez les fleuristes sont un signe avant-coureur du printemps, qui arrive bien vite avec la St-Valentin. Les pâtisseries en forme de coeur sont une autre touche d'imagination pour le 14 février.

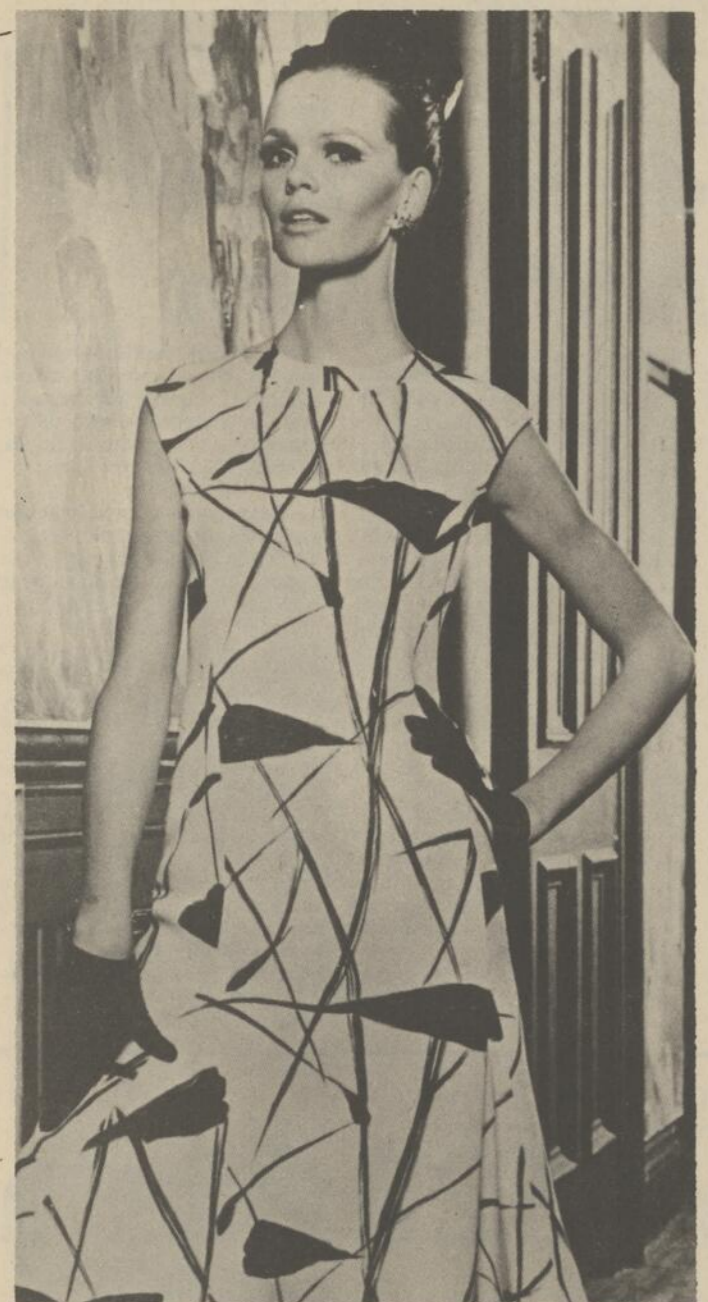
Carven présente une collection gaie

PARIS (AFP) — Comme toujours, la collection de Mlle Carven est faite d'élégance et de charme, de sagesse et de couleur. Pas d'extravagance ici ni même de mode proprement dite, mais un style dans la bonne tradition française. Les jupes ont peu raccourci. Elles montrent la moitié du genou. La silhouette est naturelle. Les femmes de Carven ont de la poitrine, des hanches une taille et des mollets, ce qui, après tout, correspond à la juste réalité. Les robes sont fluides, droites ou évanescentes, galbées sur la taille et le buste.

Même caractéristiques pour le demi-soir, mais avec des tissus transparents comme la mousseline et la dentelle, et des décolletés en pointe ou dans le dos.

Le rose shocking est en vedette avec quelques noirs. Pour le grand soir, les robes ont des décolletés prodigieux qui descendent en pointe entre les seins; il y a toujours un pli creux sur le devant des jupes qui s'ouvrent pendant la marche.

Ce fut une collection très gaie parce que vigoureusement colorée et très bruyante parce que, selon la tradition, Mlle Carven présente sa collection à midi et offre un lunch généreux à son vaste public pendant la présentation.



L'ART ET LA MODE. L'influence du peintre Mondrian se manifeste encore dans la dernière collection d'Adèle Simpson comme cette robe d'après-midi en soie imprimée comportant des lignes et des dessins noirs. (Photo PC)

ON TROUVE LE PLUS BEAU CHEZ MIDO PARIS LINGERIE Vêtements féminins de haute qualité 239, Principale Granby 372-7133

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST

7453



Alice Brooks

Ce gilet tricoté sera parfait pour aller avec une jupe, un pantalon ou encore un tailleur. Les motifs sont à dessein diamants, fait avec de la laine-rayonne. Les grandeurs disponibles sont: 32-34, 36-38, et les demi-points 12 1/2 à 20 1/2. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (mon timbre) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 Principale, Granby. Envoyez vos nom et adresse en lettres majuscules et la grandeur désirée. Veuillez envoyer aussi le patron découpé, pour éviter les recherches. Livrez vos timbres et plus.

Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

4503 SIZES 6-14

Cette gentille petite robe a une finition surprise dans le dos. En effet elle est retenue par un bouton au collet et de deux à la taille, comme décoration. Les grandeurs disponibles sont de 6 à 14. La grandeur 10 demande 2 5/8 verges de tissu de 35 pouce de fabrication. Le patron et les instructions se sont à vous pour la modique somme de 50 cents.

Souliers de printemps

TOUT LACE. — Le cuir tiendra dans votre armoire à chaussures par les liens qui les enlacent... une manière de dire qu'un assortiment de lacs, de rubans et d'autres galons parement vos plus jolis souliers de marche, plats ou sport. Que vos souliers de marche portent le laçage "ghillie", qu'ils soient de style enveloppe ou brogue, vous les verrez avec des détails attachants. Quelque chose de neuf et de tous les jours dans ce genre de soulier c'est un soulier blanc et marine à talon bas créé dans un cuir grenu qui arbore un joli ruban intelligent.

Quand les sans-attache paraissent, les mocassins de cuir, les bottillons et les souliers plats se montrent en spectacle dans une variété de détails très vivants. Parmi ceux-ci, nommons les fermoirs-éclair et les boucles géantes, les garnitures frangées, les langues voyantes et les thèmes deux cuirs ou deux tons. Les cuirs les plus populaires dans la catégorie des tout-aller sont grenus, brossés, cirés ou doux. Des doublures de cuir anti-friction et très léger protègent contre toute incommodité ou les accros aux bas.

LES CUIRS OISEAUX DE NUIT. Afin d'ajouter une certaine splendeur à vos réceptions d'après-cinq heures, hôtesses et jeunes mondaines, choisissez les souliers de cuir scintillant. La richesse des cuirs lustrés, sués, vernis, doux et bosselés rehausse astucieusement les sandales ouvrées et les escarpins ajourés. Le cuir se présente exquisement nu ou enjolivé de noeuds délicats, de boucles (en pierrerie ou en filigrane) ou d'effets drapés. Vous serez parfaitement bien dans n'importe quel soulier de soirée à talon mi-haut et fin ou à talons hauts, réservant le port du talon le moins élané, bas ou courbé, pour la maison. La ligne de la pointe, ici comme ailleurs, continue à demeurer en toute rondeur pour donner l'effet d'un contour généralement plus doux et plus plein.

SOULIERS DE PRINTEMPS. SOYEZ DE TEINTE DOUCE. L'appel des nuances chez le soulier de printemps en est un qui se murmure. Les nuances de cuir sont douces et d'un charme voluptueux. Parfois quelques teintes chaudes font choc. Les neutres "décolorés" sont beaux fondamentalement. D'importance sur la scène du soulier, c'est le grand échantillonnage des beiges, des bruns blancs intermédiaires et des bruns -- à partir des beiges dansants jusqu'aux sombres couleurs de daim.

Exposition de mode à Bedford le 19

STANBRIDGE-EST (DNC) — En la salle de l'Eglise Unie à Bedford, aura lieu une exposition de mode patronée par Montréal Fashion Club pour venir en aide au fond Médical Raymond de Clarenceville et les environs samedi le 19 février de 3 heures à 6 heures. Une collation avec thé sera servie. Pour toute information, veuillez communiquer avec Mlle Doré Stele, Stanbridge-Est, Tél: 284-2245.



M. et Mme Pierre RENAUD (Nicole Carrier), dont le mariage fut célébré en l'église de St-Pie. Mlle Carrier est la fille de M. et Mme Paul Carrier, de St-Pie. M. Renaud est le fils de M. et Mme Edouard Renaud de St-Paul. Les nouveaux époux habiteront St-Paul. (Photo Studio La Liberté)



M. N.H. Tétrault, de St-Jean-Baptiste de Rouville, est âgé de 87 ans, et a 11 enfants, 37 petits-enfants, et 8 arrière-petits-enfants. Sur la photo nous voyons quatre générations: M. N.H. Tétrault, Mme Honoré Tétrault, Mme Jean-Claude Beaudry, Louise et Jean-Charles Beaudry.

Les femmes au volant manquent de pratique

CALGARY (PC) — Dans sa maison une femme est souvent capable de réparer un robinet défectueux, arranger une prise de courant, assembler les pièces d'un appareil mécanique compliqué, et même réparer le tondeuse à gazon. Mais lorsqu'il s'agit de changer un pneu, elle ne peut faire ce travail. Au lieu d'apprendre certaines données de la mécanique automobile, une femme préfère demander l'aide masculine, au dire des moniteurs de conduite au volant, à Calgary. Comme résultat, les femmes ne pourront dépasser les hommes dans ce domaine. "A moins qu'une femme n'arrive à comprendre le fonctionnement d'une voiture, elle ne saurait devenir une excellente conductrice," selon un instructeur de cette région. Il précise qu'en cas d'urgence, on ne peut contrôler une voiture si l'on en connaît pas toutes les réactions. Une enquête menée par des fabricants d'automobiles démontre que les femmes au volant sont généralement plus patientes, moins agressives que les hommes.

Enquête sur les vêtements féminins

OTTAWA (PC) — Avant d'acheter un poêle, des serviettes de papier ou même un rouleau de fil, les chances sont de 20,000 Canadiennes consulteront un certain Michael Johnston, un Anglais aux yeux bleus qui a l'air d'un adolescent. Ces femmes sont membres de l'Association canadienne des consommateurs et ce M. Johnston est éditeur de l'organe officiel de cet organisme, un magazine bi-mensuel, en plus d'être directeur du programme d'analyse de l'association.

Son plus récent projet est une étude des pointures des vêtements féminins. "C'est d'ailleurs ce qui lui a permis de constater combien les femmes avaient horreur de divulguer leurs mensurations de leurs hanches, même en gardant l'anonymat. "Une femme a modestement fourni ses mensurations vitales alors qu'elle était vêtue de la tête aux pieds tandis que j'ai eu une prise de bec peu ordinaire avec une femme d'âge moyen au sujet des filles à go-go."

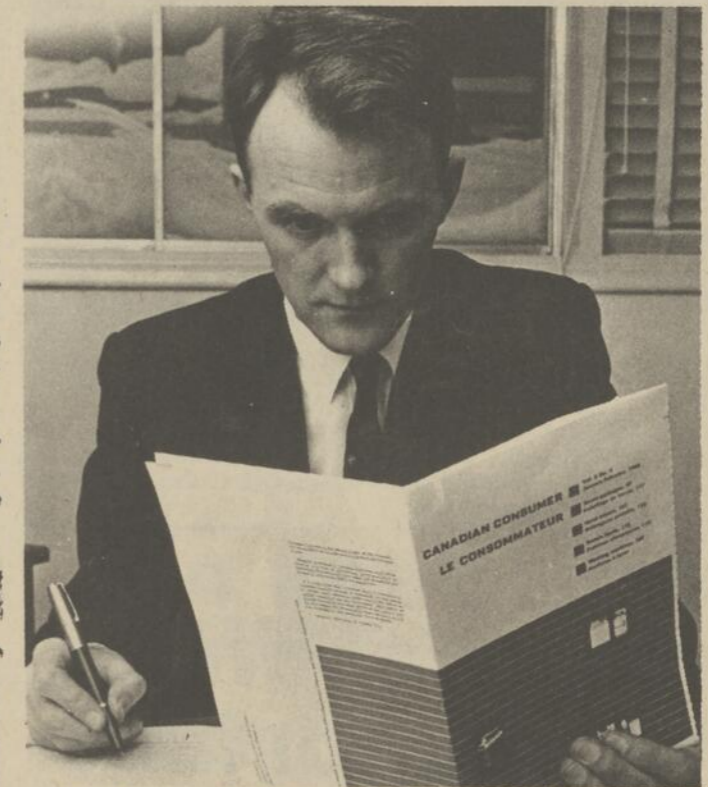
Bien que M. Johnston n'ait pas encore terminé son enquête, il dit qu'il est déjà évident que le prix et le genre de vêtement déterminent la pointure dont une femme a besoin. "Habituellement, une femme prendra un point plus petit pour une robe dispendieuse que pour une robe à prix modique ou pour un vêtement sport. Ce problème pousse d'ailleurs un nombre de plus en plus grand de femmes à confectionner leurs propres vêtements." Avant d'entreprendre sa croisière, au mois d'août, M. Johnston avait servi dans l'armée britannique à Trieste, obtenu un diplôme en langues modernes à l'université Oxford et avait travaillé pour une usine de chanvre à Calcutta, en Inde. Sa fiancée l'a accompagné lors de ce voyage à Calcutta où a eu lieu le mariage et lors du retour du couple à Londres, Michael est entré au service de l'une des plus importantes sociétés de produits chimiques d'Angleterre.

Mariage à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE (DNC) — Le mariage de Mlle Marie-Paul Plourde, fille de M. et Mme Léon Plourde, de St-Hyacinthe, à M. Yves Lemay fils de feu M. Lucien Lemay et de Mme Lemay, fut béni à l'église Notre-Dame du Rosaire. Une réception suivit chez les parents de la mariée.

Soirée récréative

HENRYVILLE (DNC) — Vendredi le 18 février prochain, à 8.30 heures, aura lieu une grande soirée de la St-Valentin, au Belgo Canadien. Les membres du Cercle des Fermières vous invitent tous à venir vous amuser au son de l'Orchestre "Les Gais Chevaliers". Bienvenue à tous.



LA POINTURE DES VÊTEMENTS FUTURS — M. Michel Johnston, directeur du programme des tests de l'Association canadienne des consommateurs, travaille à son tout dernier projet, une enquête sur les pointures des vêtements féminins. Il a été à même de constater que les femmes n'aiment pas révéler la largeur de leurs hanches même en conservant l'anonymat. L'enquête a également révélé qu'en général, les femmes achètent un point plus petit lorsqu'il s'agit d'une robe de qualité que lorsqu'elles achètent une robe de valeur moindre ou des vêtements sports. (Photo PC)

Soirée familiale à St-Pie de Bagot

ST-PIE DE BAGOT (DNC) — Une soirée familiale, organisée par l'U.C.F.R. avait lieu à St-Pie. Les membres du conseil ont souligné le 20e anniversaire de l'U.C.F.R. à St-Pie en organisant une petite fête pour la présidente honoraire: Mme Arthur Cordeau, la secrétaire, Mlle Cécile Chicoine, et les ex-vice-présidentes: Mlle Sara Casavant, Mlle Berthe Forand, Mme Ovide L'Heureux et Mme Jean-Marie Piché. Mme Azilda Marchand, présidente diocésaine, M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard, aumônier diocésain, Mme René Boulay, secrétaire diocésaine, Mme Charles-Emile Bernard, directrice du secteur de St-Pie, les abbés Georges-Edouard Brousseau et Roland Bibeau, curé et vicaire de St-Pie, étaient les personnalités présentes à cette soirée familiale.

Mme Roger Ravenelle, présidente locale prononça le mot de bienvenue. Une partie de cartes suivit sous la direction de Mme Jean-Cy Darsigny. Mlle Jeannine Roy fit ensuite la lecture d'une adresse dédiée aux pionnières locales. Un bouquet de corsage et un petit-souvenir leur fut remis. Mme Arthur Cordeau, ex-présidente, remercia le conseil actuel au nom de ses compagnes et fit revivre quelques uns des bons moments qu'elle et ses compagnes goûtèrent dans de travail d'équipe, Mme Azilda Marchand, présidente diocésaine, encouragea par ses paroles forts simples à faire équipe avec le mouvement. Elle annonça discrètement l'étude du projet de fusion entre les CED et l'U.C.F.R. Des musiciens bénévoles firent les frais de la musique de danse qui suivit. Un goûter simple clôtura cette soirée.

FLEURS POUR
 . NAISSANCE . MARIAGE
 . HOPITAL . RECEPTIONS
 . MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
 . FLEURISTE .
 342 PAPINEAU
 GRANBY
 TEL: 378-1191

Parmi vos plus beaux souvenirs
VOS PHOTOS DE MARIAGE
 signées
JEAN-PAUL MATTON
 Réservations
 378-5300

NOUS AVONS LES PLUS BEAUX TAPIS!

OU CA? AU CENTRE DU TAPIS

Réal et Claude vous invitent à voir le plus grand choix de tapis en ville. - 400 couleurs.

2 EXPERTS EN FONT LA POSE

Posage garanti pour la durée du tapis

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE TAPIS
HARDING - CROSLY - ALEXANDER SMITH

AVANT D'ACHETER COMPAREZ NOS PRIX

707, DENISON OUEST GRANBY TEL: 378-1282

LES CLICHÉS DE MONSIEUR CLIC

Par les beaux jours d'hiver pas qués des vers, M. Clic aime faire de la photo.

Une fois au bout de son rouleau, M. Clic expédie ses clichés par la poste à Photo Poste.

En moins de temps qu'il n'en faut pour dire "clic!"... les clichés de M. Clic sont développés et imprimés à la perfection.

PAR LA POSTE, VOS PHOTOS COÛTENT JUSQU'À 50% MOINS CHERI

KODACOLOR	BLANC ET NOIR
8 poses: \$3.00	8 poses: 48¢
12 poses: \$4.00	12 poses: 72¢
1 photo: 30¢	1 photo: 6¢

EKTACHROME en diapositives \$1.15

Ajustez 5¢ pour la poste et 6% pour le taxe de vente. Satisfaction garantie ou argent remis.

Pastez vos photos à:
PHOTO POSTE inc.
 C. P. 1153, QUÉBEC

LUNDI, LE 14 FEVRIER 1966

Veillée d'armes le 19 février à St-Jean

ST-JEAN. - Samedi le 19 février, à 11 h. p.m., à la Cathédrale de Saint-Jean, il y aura "Veillée d'armes" préparatoire à l'initiation aux trois degrés de l'Ordre colombien qui se déroulera le lendemain, dimanche le 20 février.

La cérémonie à la Cathédrale, samedi soir, sera dirigée par M. l'abbé Guy Pratt, par Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse, célébrera la messe et prononcera l'homélie.

St-Luc fait appel à la voirie pour parachever ses rues en '66

ST-LUC (DNC) -- La ville de Saint-Luc sollicitera de la part du ministère de la Voirie provinciale du Québec, que la province poursuive les travaux de la pose d'asphalte pour les chemins Raphaël et St-

André, le boulevard Baillargeon et le boulevard Mailloux. Une copie de cette résolution sera envoyée au ministère de la Voirie ainsi qu'à M. Firmin Bernard, ingénieur en chef de la division.



C'est avec attendrissement que son honneur le maire de Saint-Jean M. L.N. McMillan se penche sur le talentueux ballerine Anne Morin que, à plusieurs reprises, s'est vu dernièrement décerner prix et invitations rendant hommage à son art et à son travail.

Mort tragique de Gaétan Murray, pensionnaire du Centre familial

ST-JEAN -- Le Centre familial Thérèse Martin vient de vivre des heures de deuil particulièrement pénible. Un des jeunes pensionnaires du Centre, le petit Gaétan Murray 8 ans a trouvé une fin tragique lorsque samedi matin une voiture l'a renversé et tué sur le coup.

Le bambin était sorti du Centre avec un de ses compagnons Claude Choquette âgé de 9 ans et avait décidé de traverser le rond point de Saint-Luc. Il était 10h. 30. Arrivé à la

mort de la chaussée pour un quelconque motif, le jeune garçon revint sur ses pas. Sa soudaine volte-face devait lui être fatale.

Il ne put voir une voiture conduite par M. Jean-Thomas Lamontagne, 52 ans, de l'île Saint-

Thérèse, qui lui-même sous la soudaineté des faits ne put esquiver le petit Gaétan.

L'enfant fut projeté et la violence du choc devait le tuer net. Il était le fils de M. et Mme Jean-Marie Murray, de Mont-Réal, qui furent prévenus dans

la matinée de leur malheur. Ce sont les agents de la Sûreté provinciale du Québec qui firent les constatations d'usage dans ce pénible accident de la circulation. L'enquête est menée par l'agent Laval Lacroix du détachement de Saint-Jean.

Assemblée générale de la C. de commerce

ST-JEAN -- La prochaine assemblée générale de la Chambre de commerce de Saint-Jean aura lieu le 1er mars à 8h. p.m. à la salle des Oeuvres, 170, rue de Longueuil à Saint-Jean. L'invité d'honneur à cette assemblée sera le député provincial à l'Assemblée Législative du Québec pour le comté de Saint-Jean, M. Philodur Oulmet.

ST-JEAN -- La Régie des transports du Québec, a, comme on le sait, fait subir aux chauffeurs d'autobus scolaires travaillant à Saint-Jean et sur le territoire, des examens divers tentant à prouver leur compétence, leur fiabilité tant physique, par des examens médicaux, que morale par des recherches et consultation de leur dossier.

La seule chose à laquelle la Régie ne s'est pas arrêtée c'est à la qualité des "voyageurs" et cela ressort de la compétence des principaux d'écoles. La Régie Honorable-Mercier, tout comme d'ailleurs les commissions scolaires locales, s'inquiètent de la sécurité du transport des enfants qu'ils ont confiés. Cela est absolument dans les normes de personnes sensées.

Pour cela, les véhicules doivent être en très bon état, et des inspecteurs se chargent de ces vérifications.

Pour cela les chauffeurs doivent être expérimentés et compétents et la Régie des transports en collaboration avec les propriétaires de véhicules, veillent à s'en assurer.

Pour cela il faut que les voyageurs soient ce qu'on attend de voyageurs normaux, des individus qui empruntent l'autobus pour se rendre d'un point à un autre, prennent place normalement sur les sièges libres ou restent debout dans l'allée centrale pouvant parler avec les autres voyageurs, mais sans distraire ni importuner le chauffeur, mais de cela, qu'il s'en occupe?

Et nous relevons alors une anomalie dont le chauffeur d'autobus est la première et unique victime. Personne à bord, sauf lui n'est responsable de la bonne tenue et des bonnes moeurs.

Comment le chauffeur, occupé à la conduite de son véhicule peut-il être responsable du "charivari" qui se passe en arrière lui? En surveillant le groupe de 50 à 70 élèves entassés dans le véhicule au moyen d'une glace qui reflète l'image des voyageurs?

Pendant que le chauffeur sur-

veille l'intérieur de l'autobus, qui conduit? Toujours lui et en pleine responsabilité de la route et des incidents ou accidents qui peuvent survenir.

Lorsque les étudiants se bombardent avec des projectiles de toutes provenances et que le chauffeur écope les "balles perdues" ses réflexes mis à l'épreuve peuvent provoquer un de ces accidents.

Qui alors peut faire régner l'ordre? Les chauffeurs n'ayant aucun pouvoir disciplinaire contre les jeunes, comment peuvent-ils se défendre?

En réclamant auprès des directeurs d'écoles. Cela est-il aussi simple que cela? Certainement pas, car alors, au prochain voyage le chauffeur qui s'est plaint peut subir une recrudescence de services de la part de ses voyageurs.

Et ce sont les crevaisons de pneus avec les clous, les balles de neige ou les restes du repas de midi qui viennent non seulement salir l'intérieur du véhicule, mais aussi atteindre le chauffeur alors qu'il conduit.

Les étudiants ne sont pas des sauvages. La plupart d'entre eux sont de familles très bien élevées et dans leur milieu sont irréprochables. En classe ils sont de bons élèves et disciplinés.

Alors pourquoi se conduisent-ils ainsi? En bande, la jeunesse à toutes les audaces et chacun veut faire mieux que le voisin.

Pourquoi prendre le chauffeur d'autobus, qui a de lourdes responsabilités, dont le métier use la résistance nerveuse plus que tout autre, qui est sans défense puisque déjà absorbé par la conduite?

Justement parce qu'il est une cible facile pour les quolibets et les sévices puisqu'il n'a aucun moyen de répression du désordre et des mauvaises manières.

La Régie des Transports lorsqu'elle fait son inspection sur le territoire de Saint-Jean, a, par son représentant M. Jean Marchand, promis d'exiger des Commissions scolaires des règlements disciplinaires.

Quand cela sera-t-il fait? Pour

septembre prochain? En attendant, plusieurs chauffeurs préfèrent, lorsqu'il leur est loisible de le faire, changer d'emploi et travailler dans des conditions normales.

Qui sera victime de l'abandon du métier de chauffeur? Les étudiants qui ne seront plus transportés en premier. Les propriétaires d'autobus scolaires qui n'ayant plus de personnel qualifié devront laisser leurs véhicules au garage après avoir investi d'importantes sommes dans du matériel devenu inutile.

D'autre part, ce sont aussi les chauffeurs qui doivent entretenir leurs véhicules. Ils doivent après leurs heures de conduite, laver intériorieurement et extérieurement leurs voitures afin que les étudiants trouvent des places propres et irréprochables.

Une utilisation normale des autobus allègerait grandement cette tâche devenue rebutante lorsque les voitures sont gâtées des reliefs alimentaires des voyageurs ou que les sièges sont couverts de boue par les souliers de ceux qui ne s'assoient que sur les dossiers.

Un autre danger est certainement l'habitude qu'ont les jeunes de fumer risquant de brûler les vêtements de leurs voisins jetant leurs mégots non éteints n'importe où laissant dans le fillet des bagages les paquets vidés de leur contenu.

Doit-on parler de scandale? Certes non. Comme l'admettent les chauffeurs, ce sont des gestes inconscients d'une jeunesse qui aurait besoin de surveillance et qui, durant les transports en manque.

Quelle suggestion faire? Dans chaque groupe élèves transporté, pourquoi ne pas nommer un responsable qui veillerait à ce que l'ordre règne et donnerait des comptes aux principaux d'écoles, déchargeant le chauffeur d'une corvée qui retarde son service?

Ce n'est qu'une suggestion. Bien d'autres seraient à faire, mais elle peut tout de même avoir une certaine valeur.

Les cliniques de l'Unité sanitaire de Saint-Jean

ST-JEAN -- Les prochaines activités de l'Unité sanitaire stationnée à Saint-Jean, comprendra en plus des cliniques habituelles mardi le 15 février prochain, une clinique prénatale à laquelle toutes les futures mamans, et surtout celles qui attendent un premier-né, sont cordialement invitées.

- Horaire des activités -
Lundi le 14 février.
St-Jean de 10 à 11 h.p.m. Clinique anti-tuberculeuse, Radiographies pulmonaires.
Mardi le 15 février.
St-Jean, de 10 à 11 h. a.m. Carte de Santé sur rendez-vous. Radiographies pulmonaires.
St-Jean, Bureau, de 2 à 3 h. p.m. Clinique prénatale.
St-Noël Chabanel de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture Immunisation et vaccination.
Mercredi le 16 février.
St-Jean de 10 à 11 h. a.m. Clinique anti-tuberculeuse. Radiographies pulmonaires.
St-Gérard, de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et vaccination.
Jeudi le 17 février.
St-Luc, de 10 à 11 h. a.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et vaccination.
St-Lucien, de 2 à 3 h. a.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et vaccination.

NOUVELLES BRÈVES

Vaste mine
La mine qu'on appelle "le grand ton" à Kimberley, en Afrique du Sud, s'étend sur une superficie de 38 acres et, aujourd'hui, elle a 3,601 pieds de profondeur.

Rareté des oranges-outans
Le grand orang-outan de Bornéo se fait de plus en plus rare. C'est une espèce en train de disparaître et les jardins zoologiques doivent verser jusqu'à \$3,000 pour en obtenir un exemplaire.

C'est ainsi que ce soir au local de la Jeune chambre locale se réuniront avec les directeurs et les autorités civiles, soit S.H. le maire de Saint-Jean M. L.N. McMillan et son H. le maire d'Iberville M. Armand Goyette, un couple belge M. et Mme Gomoka, un couple italien M. et Mme Vatri, un couple polonais M. et Mme Gowarkiewicz et un couple grec M. et Mme Jimmy Marinis.

D'autres personnes de nationalité diverse seront également invitées à se joindre à la réunion.

Même si, au cours de cette semaine de fraternité peu d'activité spectaculaire auront lieu, il n'en demeure pas moins qu'un mot d'ordre circulera entre les citoyens de nos villes: Aimez votre prochain et même si ses habitudes et sa manière d'être vous est étrangère, aidez-le dans son adaptation au pays en lui montrant mansuétude et amitié.

La semaine de Fraternité devient une tradition à la J. chambre

ST-JEAN -- La Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville renouvellera cette année une expérience qui l'an passé avait eu un retentissement certain "la semaine de la Fraternité". S'appuyant sur les faits humains que l'union des peuples vaux mieux que la discorde, les organisateurs de la semaine de fraternité réuniront des couples de diverses nationalités pour exalter ce sentiment chrétien entre tous.

Cette magnifique initiative de la Jeune chambre trouvera sa consécration lors de la messe folklorique dite à la cathédrale de Saint-Jean le 27 février prochain par les Pères Blancs

d'Afrique, à 9h. a.m.

Cette messe ou tous, selon son coeur verra en son voisin un frère, sera célébrée par un prêtre de couleur.

L'Escadrille 613 aura un rôle lors de l'Expo

ST-JEAN -- Selon le commandant de l'Escadrille 613 St-Georges, M. Roland Limoges, celle-ci prend une importance nationale.

En 1967, année de l'Exposition universelle de Montréal, l'Escadrille aura sous son com-

mandement les escadrilles qui séjourneront à la Base de St-Jean, lorsqu'elles viendront à l'Expo.

Pour le cadet qui alors participera à l'Escadrille, il y aura alors de multiples avantages et des responsabilités qui lui donneront une expérience valable pour l'avenir.

S'appuyant sur ces faits, le Commandant Limoges fait appel à tous les jeunes qui se sentent une âme de Chef et leur demande de joindre au plus tôt les rangs de l'Escadrille 613 St-Georges à la base aérienne de St-Jean.

Hobby rémunérateur

Les retraités qui vivent près de sites touristiques peuvent augmenter, leurs revenus en fabriquant à la main divers objets pour les vendre aux touristes: tricots peintures, cabanes et mangeoires pour les oiseaux, animaux et oiseaux en bois sculpté. Ces articles constituent des souvenirs intéressants lorsque le nom de la localité y est inscrit à la peinture ou par procédé de brûlage.

Recrutement à l'Escadrille 613 stationnée à la base aérienne

IBERVILLE -- Quoique portant toujours son nom Iberville, l'Escadrille 613 St-Georges n'est plus stationnée à l'école secondaire du même nom. Elle est maintenant à la base aérienne de St-Jean.

Cela n'empêche en rien ses responsables de recruter des adolescents volontaires pour en enrichir les rangs.

"Les jeunes deviendront les chefs de demain, à la seule condition qu'ils soient disciplinés". C'est ainsi que s'exprimait John Fitzgerald Kennedy, le si regretté président des U.S.A.

Jeune il l'était, père de fa-

mille par surcroît et ayant foi en l'avenir qu'il voulait brillant pour tous.

La ligue des Cadets de l'air offre aux jeunes qui désirent préparer leur avenir de faire ces chefs de demain dont il parlait.

Le comité civil de l'Escadrille 613 St-Georges lance donc un appel général à tous les jeunes de St-Jean et d'Iberville ainsi qu'à ceux des environs, pour qu'ils joignent les rangs et se présentent au hangar 102 de la base de St-Jean.

Les conditions pour appartenir à l'Escadrille: avoir entre 14 et 18 ans.

Ce qu'en échange donne l'Escadrille: une formation morale de discipline et de civisme indispensable dans la vie, des cours de natation, de radio-émission, de photographie et tir et bien d'autres connaissances appréciables.

Il suffit pour s'inscrire de s'adresser tous les mardis soirs au Commandant Roland Limoges.

Demandez une passe à l'entrée de la base et dirigez-vous vers le hangar 102, vers l'avenir. Soyez vraiment dans le vent et laissez-vous entraîner vers les rangs de l'Escadrille 613 St-Georges.

Le bal masqué de la Jeune chambre locale s'annonce comme un succès éclatant

ST-JEAN -- La vente des billets d'admission pour le bal masqué organisé pour la première fois par la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville s'annonce comme un éclatant succès nous affirmant les responsables.

La vente des billets tire à sa fin et ceux qui ne s'en sont pas encore munis doivent appeler sans retard soit M. Stephen Shannon, président du Comité d'organisation à 348-5070,

soit M. Claude Laffage à 346-3573, soit M. Michel Thibodeau à 346-5373 ou encore M. André Millot à 347-1705.

Pour l'avoir déjà vu les populations de la région savent que tous sont invités, membres et amis du mouvement.

Il faut aussi savoir qu'il n'est pas indispensable d'être costumé. A la porte, ceux qui ne seraient pas munis de masque en trouveront à leur disposition.

L'animateur de la soirée est le désopilant Jean Rafa, qui, à la radio et à la télévision déclenche des cascades de rires. Il ne pourra faire mentir sa renommée et, avec lui, la détente et l'oubli des soucis est assurée.

Donc, si vous n'avez pas encore réservé ou acheté vos billets n'y manquez surtout pas. Le 19 février à 9h.p.m. au Club de Golf de Saint-Jean, vous savez qu'on vous attend.

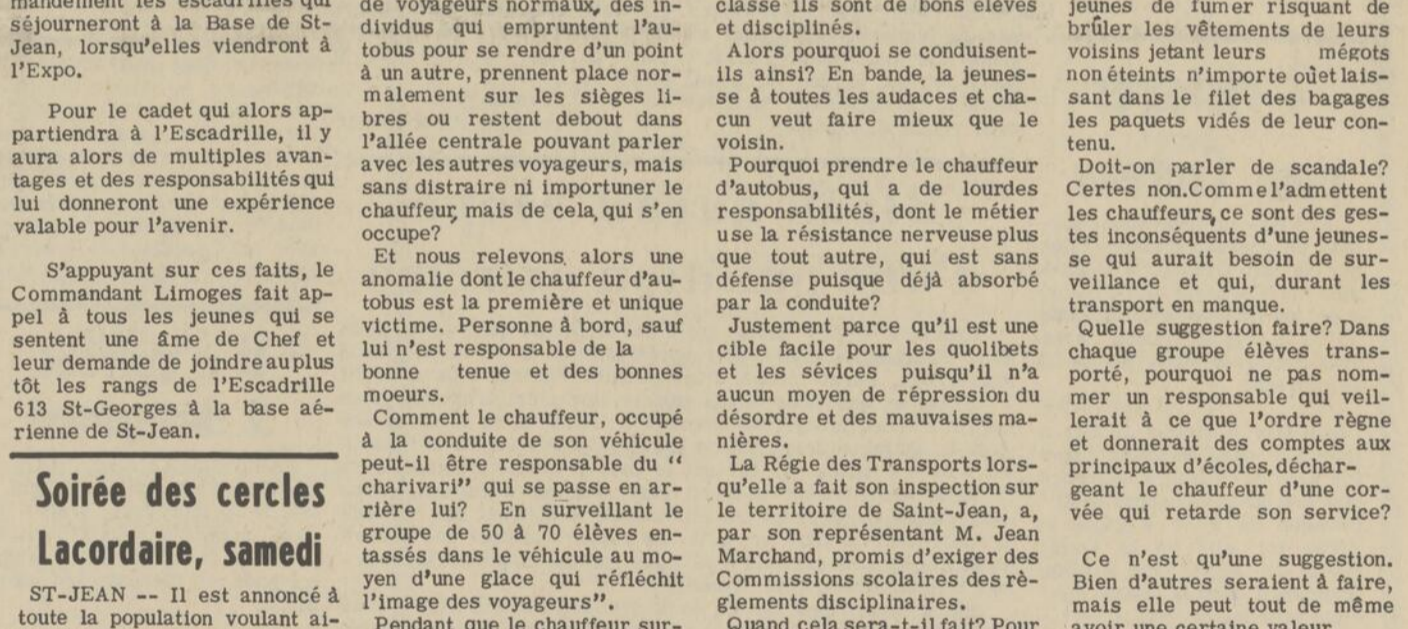
La course en canot sur la glace, à Iberville

IBERVILLE -- La course de traversée du Richelieu en chaloire s'est déroulée hier après-midi à Iberville. Cette course organisée dans le cadre des activités carnavalesques d'Iberville avait cinq équipes concurrentes.

C'est l'équipe des frères Sené d'Iberville, qui fut la gagnante quoique les autres concurrents aient fait preuve eux aussi d'adresse et de courage.



Cette jeune patineuse, Mlle Johanne Choquette, 8 ans d'Iberville, s'entraîne à l'arène de la base aérienne de Saint-Jean en vue des festivités du carnaval. Nul doute à la voir travailler aussi sérieusement que les applaudissements des spectateurs consacreront sa jeune gloire.



La parade du carnaval offre un superbe déploiement au public

ST-JEAN -- Malgré la température maussade et une neige fondante la parade du carnaval de Saint-Jean s'est déroulée dans les rues de la cité.

Partis du centre d'achat de la Plaza, les sept chars allégoriques et les différents fanfares ont porté le message de

joie carnavalesque à la population sur tout le parcours.

Le Monde des petits, le Bon vieux temps, les Mousaillons les Sports d'hiver etc... autant d'imagination et de réalisation pleinement réussies.

Les duchesses offraient leurs gracieux sourires à leurs fi-

dèles sujets et les services d'ordre étaient sur les dents à chaque carrefour de la cité pour demander aux automobilistes le passage.

L'organisation du carnaval 66 de Saint-Jean avait fait des promesses et elles sont tenues au-delà de toute espérance.



Une réception civique a été offerte en l'honneur des duchesses du carnaval de Saint-Jean par la cité. Nous voyons la cérémonie de la signature du Livre d'Or de la cité par leurs altesses. Le Duc de la Cathédrale est représenté par Mlle Mariette Phénix, celui de Saint-Lucien par Mlle Denise Renaud, S.H. le maire M. L.N. McMillan laisse à la duchesse de Saint-Edmond, Mlle Jocelyne Boucher, l'honneur de son siège et le président du comité d'organisation du carnaval M. Ludger Nadaud veille à ce que la formalité de la signature se déroule en bon ordre; le Duc de Notre-Dame Auxiliatrice est représenté par Mlle Louise Morin et celui de Saint-Gérard Magella par Mlle Johanne Portier.

Iberville reprend les devants contre Granby

Les Renards l'emportent 6-3 - Autre joute remise

GRANBY - Les Renards d'Iberville ont surmonté un déficit de 2-0 à la première période, pour remporter hier soir une belle victoire de 6 à 3 sur les Tigres de Granby...



Pierre LAREAU

Les séries doivent se continuer mardi soir à Waterloo et à Bedford. A Waterloo, les Tigres auront la visite de Iberville. Cette joute sera confirmée officiellement aujourd'hui.

Les Tigres de Granby doivent leur défaite d'hier soir au sensationnel Pierre Lareau, cerbère du Iberville qui a repoussé 47 lancers. C'est la dernière fois que la différence dans ce match excitant marqué de 11 punitions, dont cinq aux Renards.

les Renards quelques instants plus tard, Fern Gaudreau redonna l'avance aux Tigres à

Sicard et Lachance, pour sceller le pointage. Les Tigres ont très bien joué à la troisième période, mais le mur érigé par Pierre Lareau était infranchissable.

PREMIERE PERIODE 1- Granby: Malouin (Forand - Tardif) 2.09 2- Granby: Malouin (Forand) 5.34 3- Iberville: Roy (Huard) 5.52 4- Iberville: J.N. Audette (Lawrence) 8.10 5- Granby: F. Gaudreau (Averill) 9.10 6- Iberville: Huard (---) 16.19 7- Iberville: Lawrence (J.N. Audette) 17.56 Punitions: Martel 15.54, Thibodeau 16.26

DEUXIEME PERIODE 8- Iberville: Sicard (Martel - J.N. Audette) 4.10 9- Iberville: Lachance (Huard) 6.15 Punitions: Deslauriers 10.26, G. Gaudreau 11.15 et 13.30

TROISIEME PERIODE Aucun but Punitions: Langelier 4.37 et 9.37, Surprenant 8.53, Gervais et Malouin 14.44, G. Gaudreau 15.27.

9.10, mais Huard compta le 3e but du Iberville à 16.19, et Lawrence le 4e but à 17.56.

A la 2e période, Iberville, ajouta deux buts, ceux de

CLUB DE CURLING GRANBY



La ST-VALENTIN a été soulignée joyeusement au club de curling Granby-St-Paul, par la tenue d'un bonspiel mixte qui a pris fin samedi, à l'occasion d'une grande soirée récréative. L'équipe Guy Cloutier s'est assurée les grands honneurs du bonspiel, tandis que l'équipe de Lucien Paradis triomphait dans la "consolation".

Montréal reviendrait dans la Continentale

NEW YORK (PA) - La ligue Continentale de football, qui a admis New York comme 10e équipe vendredi, a décidé samedi d'inaugurer sa saison de 14 parties la semaine du 18 août.

Milton Markell, de Richmond, Virginie, a été nommé président de la ligue, Thomas Granstel, de Newark, est le secrétaire et Thomas Bell, de Lexington, Kentucky, le conseiller juridique. La ligue a fait des ajustements, avec le transfert de la franchise de Hartford, Connecticut, de la division ouest à celle de l'est. La franchise de Wheeling, Virginie occidentale, a été transférée de l'est à l'ouest.

Alex Schoenbaum, président intérimaire du bureau de direction des Rockets de Charleston, a révélé hier qu'une offre de transférer la franchise de cette équipe à Montréal a été faite par un représentant de la métropole canadienne. Il a cependant ajouté que l'offre a été faite de façon "tellement désintéressée que nous n'avons même pas songé à l'étudier."



LIGUE PROVINCIALE St-Hya. 39 23 12 4 154 13050 Sherbr. 37 23 14 0 167 13246 Dr'ville 39 17 19 3 139 14537 V'ville 39 10 28 1 141 19421

St-Hyacinthe 3 Sherbrooke 6 V'ville 3 Drummondville 5

LIGUE NATIONALE G P N PP CS PTS Chicago 27 16 7 180 135 61 Montréal 26 15 7 160 123 59 Détroit 25 16 9 169 129 59 Toronto 22 18 7 145 133 51 New York 12 30 8 145 198 32 Boston 13 30 6 117 198 32

RESULTATS DE SAMEDI: Boston 2 New York 9 Détroit 3 Toronto 3 Montréal 2 Chicago 2 RESULTATS DE DIMANCHE: Toronto 4 Boston 4 Montréal 4 Détroit 3 Chicago 6 New York 1

NOUVELLE BRÈVE

MONTREAL (PC) - Le golfeur professionnel Bob McCallum, ancien prof de clubs de golf de Vancouver, Winnipeg, Montréal et Moncton, vient d'être embauché comme prof en chef du Glen Shield Golf and Country Club, de Toronto, qui compte 27 trous.

Deuxième période: 4. Boston, Marotte 1 (Oliver, Bucyk) 9:32 5. Toronto, Mahovich 22 (Rupp) 18:26 Punitions: McKenize 0:46, Shack, Awrey 8:39, Stanley 12:10.

Troisième période: 6. Boston, Bucyk 16 (Oliver, Marotte) 5:35 7. Boston, Prentice 7 (Stewart, Westfall) 12:15 8. Toronto, Kurtenbach 7 (Stemkowski, Horton) 14:48 Punitions: Kelly 10:29, Awrey 18:13.

Lancers: Toronto 13 13 11 37 Boston 13 9 6 28

SKI BROMONT

LE CENTRE DE SKI FAMILIAL JOUR DE MADAME: MARDI ET JEUDI JOUR DE L'HOMME D'AFFAIRES: MERCREDI \$5.50 pour la journée qui inclut: MONTE-PENTE - LEÇON - LUNCH

Appelez Murray Yeudall à Bromont 372-6614 pour les dernières conditions du ski

Sortie 44 à l'autoroute

Granby 378-7474 378-6283 Maheu AUTOMOBILE INC.

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES VOUS DIREZ VOUS AUSSI CHEZ MAHEU... C'EST TOUJOURS MIEUX

CHRYSLER 1964 Tout équipé Servo-freins Servo-direction 2875. CHRYSLER 1961 Windsor, 2 p., h.t. Tout équipé 1495.

2 OLDSMOBILE 1956 Très bonne condition. 695. PONTIAC 1964 Propre comme neuf 2 p., coach 2075. BUICK 1964 Conv., Spécial Propre comme neuf 2095.

Chicago monte seul en tête

CHICAGO (PA) - Les Black Hawks de Chicago sont montés seuls en première place dans le classement de la ligue Nationale en écrasant hier soir les Rangers de New York au compte de 6-1 dans une joute marquée d'une couple de disputes au sujet de buts.

Les Hawks ont un point d'avance sur les Red Wings de Detroit et les Canadiens de Montréal.

2 victoires pour Croteau

GRANBY - Le programme spécial de courses d'automobiles sur le lac Granby, à l'occasion du Carnaval de Granby, a été un franc succès. Croteau du 21 a pris la vedette avec deux victoires, dans les 2e et 5e courses.

Jean-Guy Pelletier du G11 a triomphé dans le grand "free for all" de 20 tours, remportant la trophée "Deschambault". Dérégion du R 56 a gagné le "free for all" de 12 tours, tandis que Mme Denis Noisieux triomphait dans la course spéciale pour les dames.

Daviau, Boisclair et Jones ont aussi remporté des victoires dans les autres épreuves.

réal, égaux en deuxième place dans le classement.

L'arbitre Bruce Hood, une recrue, a refusé d'allouer deux buts aux Rangers dans la troisième période. Le premier de ces buts est survenu dans la première minute de jeu de cette période, alors que Vic Hadfield a lancé derrière Glenn Hall. Le disque frappa cependant une barrière des filets et rebondit en avant, sur la patinoire. Le juge de buts John Trappina n'alluma pas la lumière rouge pour signaler le but, mais l'arbitre Hood arrêta le jeu et pointa Hadfield du doigt pour signifier qu'il venait de compter.

Plus tard dans la même période, Don Marshall, des Rangers, lança à bout portant et Trappina alluma la lumière rouge. Cette fois, Hood décréta que le disque n'avait pas pénétré dans la cage et désalluma le feu.

Francis prie A ce moment-là, l'instructeur

Black aurait écopé d'une punition extrême

GRANBY - Guy Black qui a été impliqué dans une bataille avec Maurice Hurlbise, hier après-midi, à la fin de la joute à Sherbrooke, aurait écopé d'une punition "extrême de match".

C'est ce que nous avons appris hier soir. L'arbitre Munn aurait d'abord infligé une majeure à Black; il se serait ravisé dans la chambre des arbitres après la joute, colant un "match extrême" à Black. Si tel est le cas, le meilleur compteur de la ligue actuellement pourrait être passible d'une suspension de quelques parties, ce qui éliminerait totalement ses chances de décrocher le titre convoité. Le rapport officiel de l'arbitre n'est pas encore parvenu à la ligue, ce qui empêche de confirmer officiellement cette "rumeur".

Black détient une avance de deux points sur Bill Dupré, dans cette course à finir. Black a encore 3 parties à disputer contre cinq pour le joueur des Castors.

Au sujet de la punition à Black, la direction des Gaulois ignorait tout, hier soir.

Hall, en furie, sortit de ses filets et s'élança vers l'arbitre. Ses coéquipiers durent le retenir. Après une conférence avec le juge de buts et les juges de lignes Matt Pavlich et Neil ces buts est survenu dans la première minute de jeu de cette période, alors que Vic Hadfield a lancé derrière Glenn Hall. Le disque frappa cependant une barrière des filets et rebondit en avant, sur la patinoire. Le juge de buts John Trappina n'alluma pas la lumière rouge pour signaler le but, mais l'arbitre Hood arrêta le jeu et pointa Hadfield du doigt pour signifier qu'il venait de compter.

Plus tard dans la même période, Don Marshall, des Rangers, lança à bout portant et Trappina alluma la lumière rouge. Cette fois, Hood décréta que le disque n'avait pas pénétré dans la cage et désalluma le feu.

Francis prie A ce moment-là, l'instructeur

Black aurait écopé d'une punition extrême

GRANBY - Guy Black qui a été impliqué dans une bataille avec Maurice Hurlbise, hier après-midi, à la fin de la joute à Sherbrooke, aurait écopé d'une punition "extrême de match". C'est ce que nous avons appris hier soir. L'arbitre Munn aurait d'abord infligé une majeure à Black; il se serait ravisé dans la chambre des arbitres après la joute, colant un "match extrême" à Black. Si tel est le cas, le meilleur compteur de la ligue actuellement pourrait être passible d'une suspension de quelques parties, ce qui éliminerait totalement ses chances de décrocher le titre convoité. Le rapport officiel de l'arbitre n'est pas encore parvenu à la ligue, ce qui empêche de confirmer officiellement cette "rumeur".

Black détient une avance de deux points sur Bill Dupré, dans cette course à finir. Black a encore 3 parties à disputer contre cinq pour le joueur des Castors.

Au sujet de la punition à Black, la direction des Gaulois ignorait tout, hier soir.

Emile Francis, des Rangers, ouvrit la porte en avant du banc de son équipe, lança une serviette sur la glace et s'agenouilla dessus, les deux mains jointes en signe de supplication.

Chico Maki a conduit l'attaque des Hawks avec ses 11e et 12e buts de la saison. Les autres compteurs de Chicago ont été Ken Wharram, Doug Mohns, Red Hay et Eric Nesterenko.

Marshall a compté pour les Rangers dans la troisième période.

Les Hawks jouaient sans les services de Bobby Hull, le meilleur compteur de la ligue, qui a été blessé au genou gauche pendant la partie de samedi soir avec les Canadiens de Montréal. Les Hawks étaient aussi sans

Il a détrôné 2 champions!

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) - Dick Pearson, de Saint-Jean, a vu de nombreuses arènes de boxe, mais n'a jamais porté un coup de poing. Il a sa propre méthode de détrôner les champions.

En fait, il a détrôné deux champions depuis son éléction à la présidence de la Fédération canadienne de boxe professionnelle en 1963.

L'un d'eux fut le champion mi-moyen Joey Durelle, de Trois-Rivières, ce qui a attiré à Pearson et à la Fédération un flot de critiques.

Pearson prétend que le dépouillement d'un champion n'est guère plaisant, mais "doit être fait parfois dans le meilleur intérêt de la boxe".

Quant à Durelle, il n'a pas voulu remplir ses engagements à la suite de la mort de son père, trois semaines avant un match titulaire, sous prétexte qu'il avait besoin de plus de temps pour s'entraîner.

"Si son père était décédé seulement une semaine avant le combat, nous n'aurions probablement pas pris une telle décision, a dit Pearson. Même si les critiques ont été sévères, nous avons cru notre décision justifiable, car les promoteurs et Durelle avaient des obligations à remplir."

Matt Ravlich, également blessé dans la joute contre les Canadiens, et Pierre Pilote, qui est au repos depuis le 9 janvier, à la suite de la fracture d'un pouce.

Hull, qui tente d'abaisser le record de 50 buts en une saison, en a 45 à son actif. Il se pourrait bien qu'il manque deux ou trois parties à la suite de cette blessure, mais les Hawks en ont encore 20 à jouer avant la fin de la saison.

SOMMAIRE Première période: 1. Chicago, Maki 11 (Hodge, Vasko) 4:53 2. Chicago, Mohns 15 (Maki) 15:18

Les Hawks jouaient sans les services de Bobby Hull, le meilleur compteur de la ligue, qui a été blessé au genou gauche pendant la partie de samedi soir avec les Canadiens de Montréal. Les Hawks étaient aussi sans

Toronto tenu à un match nul par Boston

BOSTON (PC) - Orland Kurtenbach, un avant dont la spécialité est de tuer le temps pendant les punitions, a marqué un but à la suite d'un brin de stratégie plus ou moins orthodoxe de la part de l'instructeur Pun-Imlach, en troisième période, et les Maple Leafs de Toronto s'en sont tirés hier soir avec un match nul de 4-4 avec les Bruins de Boston.

Après que les Bruins eurent pris les devants grâce à des buts de Johnny Bucyk et Dean Prentice, Imlach décida de jouer au stratège. Il envoya Kurtenbach dans la mêlée et envoya le joueur de défense Tim Horton à l'avant, aux côtés de Pete Stemkowski.

La décision d'Imlach fut heureuse - pour les Leafs. Horton poussa le disque dans le territoire de Boston; Stemkowski alla le chercher derrière les filets et fit une passe à Kurtenbach qui comptait sur un lancer de 12 pieds. C'était son septième but de la saison.

Boston prit les devants 1-0 grâce au 14e but de Tom Williams qui fit dévier dans la cage des Leafs un lancer d'Ed Westfall. La joute venait de commencer depuis quatre minutes à peine et les Leafs étaient à court d'un homme.

Les Leafs prirent cependant les devants dès la première période, grâce aux 12 et 13e buts de Ron Ellis.

But de Marotte Gilles Marotte, la recrue de la défense des Bruins, marqua le premier but de sa carrière

Punitions: Jarrett 9:26, Neilson 13:42. Deuxième période: 3. Chicago, Wharram 19 (Mikita, Stapleton) 14:23 Punition: Ingarfield 9:23. Troisième période: 4. New York, Marshall 17 (Goyette, Plager) 2:27 5. Chicago, Maki 12 (Esposito) 10:11 6. Chicago, Hay 12 (Angotti, Nesterenko) 11:22 7. Chicago, Nesterenko 13 (Angotti) 15:37 Punition: Howell 5:46. Lancers: New York 16 6 16 38 Chicago 15 10 12-37 Assistance: 16,666.

Waterloo termine en 3e place - Chagnon 2e

GRANBY - Les Maroons de Waterloo terminent la saison régulière de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, en 3e position.

Hier après-midi, les Maroons ont subi une défaite de 3 à 2 aux mains des Acadiens d'Asbestos. Les deux équipes ont terminé sur un pied d'égalité en 2e place, mais Asbestos a la priorité, à cause de son meilleur record de buts comptés.

La "malchance" ne s'est pas arrêtée là pour la brillante équipe de Waterloo. Le spectaculaire cerbère Pierre Chagnon perd le titre tant convoité par un but seulement, aux mains de Couture du Mégantic. L'an dernier, Chagnon avait subi le même sort à la dernière partie du calendrier régulier.

Hier après-midi, Asbestos a pris les devants 2-0 grâce à des buts de Thibodeau et Deshar-nais; mais Waterloo se ralla pour égaliser, grâce à R. Jodoin et Courchesne. Un but "douteux" de Rodrigue moins de 4 minutes avant la fin, donnait la victoire et la 2e position au Asbestos. Ce but a été fort critiqué par les Maroons, et l'arbitre dut décerner plusieurs punitions de mauvaise conduite.

La série 4 de 7 entre Waterloo et Mégantic commence vendredi soir, à Mégantic. On reviendra à Waterloo dimanche après-midi.

Dans le monde du baseball

Deux joueurs d'expérience obtenus par les Giants de San Francisco au cours de la saison morte - dans des échanges - ont signé leur contrat en fin de semaine. Il s'agit du lanceur Lindy McDaniel, un lanceur obtenu des Cubs de Chicago, et du voltigeur Don Landrum, également obtenu des Cubs, contre le lanceur Bill Hands et le receveur Randy Hundley.

A Kansas City, le receveur René Lachemann et deux nouveaux venus, le voltigeur intérieur Ernie Fazio et le receveur Phil Roof, ont accepté les offres des Athletics de la ligue Américaine. Fazio avait été impliqué dans l'échange en vertu duquel Jim Gentile a été envoyé

la saison prochaine. Cepeda a obtenu, Roof, âgé de 24 ans, a été obtenu dans une transaction avec les Indiens de Cleveland.

Orlando Cepeda, le solide co-gneur des Giants, est arrivé de Porto-Rica samedi et s'est dit en meilleures conditions que jamais. Il avait manqué une partie de la saison dernière à Foy, dont la moyenne au bâton cause d'une intervention chirurgicale à un genou. Il a perdu 20 livres au cours de son long repos et il pèse maintenant 210 livres. Herman Franks, le gérant qui a déclaré que Willie McCovey a remplacé Cepeda de façon tellement efficace au premier tour qu'il n'a pas dû être impliqué dans l'échange en vertu duquel Jim Gentile a été envoyé

la saison prochaine. Cepeda a obtenu, Roof, âgé de 24 ans, a été obtenu dans une transaction avec les Indiens de Cleveland.

Orlando Cepeda, le solide co-gneur des Giants, est arrivé de Porto-Rica samedi et s'est dit en meilleures conditions que jamais. Il avait manqué une partie de la saison dernière à Foy, dont la moyenne au bâton cause d'une intervention chirurgicale à un genou. Il a perdu 20 livres au cours de son long repos et il pèse maintenant 210 livres. Herman Franks, le gérant qui a déclaré que Willie McCovey a remplacé Cepeda de façon tellement efficace au premier tour qu'il n'a pas dû être impliqué dans l'échange en vertu duquel Jim Gentile a été envoyé

Les anciens Leafs qui comptent bien se tailler une place dans les majeures sont l'arrê-court Mike Andrews et les lanceurs Guido Grilli, Gerry Heron, Bill Rohr et Pete Charton.



PRIX TOUJOURS IMBATTABLES Choisissez la beauté et la qualité d'une Polara 880 Garantie de 5 ans ou 50,000 milles

VALIANT 1965 Barracuda, tout équipé très peu de millage 2875. Garantie de 4 ans ou 40,000 milles

DODGE 1965 Conv., Tout équipé Propre comme neuf PRIX SPECIAL Plusieurs autos usagées portent une garantie de 4 ans ou 40,000 milles

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES VOUS DIREZ VOUS AUSSI CHEZ MAHEU... C'EST TOUJOURS MIEUX

CHRYSLER 1964 Tout équipé Servo-freins Servo-direction 2875.

2 FORD 1964 4 portes, sedan V 8, auto., radio 1895.

CHRYSLER 1961 Windsor, 2 p., h.t. Tout équipé 1495.

VOLKSWAGEN 1962 Propre comme neuf \$595.

Granby 378-7474 378-6283 Maheu AUTOMOBILE INC.

2 OLDSMOBILE 1956 Très bonne condition. 695.

PONTIAC 1964 Propre comme neuf 2 p., coach 2075.

CHRYSLER 1962 2 p., h.t. Tout équipé 1695.

BUICK 1964 Conv., Spécial Propre comme neuf 2095.

St-Hyacinthe sérieusement menacé

Les Gaulois perdent 6 à 3 aux mains des Castors de Sherbrooke

ST-HYACINTHE—Dirigés à l'offensive par sa première ligne d'attaque, les Castors de Sherbrooke ont remporté une importante victoire de 6 à 3 sur les Gaulois de St-Hyacinthe, hier après-midi à l'aréna de Sherbrooke devant une assistance record pour cette saison. Cette victoire permet aux joueurs de Georges Roy de s'approcher à seulement quatre points de la tête du classement, toujours détenue par le club St-Hyacinthe. Mais, les Castors de Sherbrooke ont deux parties de plus à disputer que les hommes de Claude Savary. C'est donc dire que les deux dernières semaines de la saison régulière seront très importantes pour les deux grands adversaires de l'heure dans la Ligue Provinciale Senior. Cette semaine, les Gaulois de St-Hyacinthe sont inactifs tandis que les Castors de Sherbrooke disputeront deux parties contre les deux autres équipes du circuit Len O'Donnell, celle de demain soir à l'aréna de Sherbrooke contre les Tigres de Victoriaville. Il va sans dire que les joueurs du pilote Georges Roy se doivent de l'emporter au cours de ces deux rencontres pour conserver leurs chances de remporter un deuxième championnat consécutif.

Pour en revenir à la rencontre d'hier après-midi disons que les Castors ont dominé du début à la fin, exception de quelques minutes à la première période alors que les Gaulois de St-Hyacinthe ont enregistré trois buts pour prendre temporairement les devants. Mais, par la suite les Sherbrooke ont pratiqué un jeu de position parfait pour remporter une victoire facile. Le jeu de passes des Castors fonctionnait à merveille tandis que les montées des Gaulois s'arrêtaient à la ligne bleue adverse. Voilà en quelque sorte ce qui s'est passé au cours des trois périodes et les Castors méritaient pleinement la victoire.

TOUR DU CHAPEAU

Pour la troisième fois cette saison, le vétérinaire capitaine des Castors de Sherbrooke, René Pépin, a réussi à compter trois buts pour conduire l'offensive de son équipe. Il s'agissait pour lui de ses 28ième, 29ième et 30ième buts de la présente saison. D'ailleurs c'est lui qui domine dans ce département, et s'il continue à afficher une aussi belle tenue au cours des cinq dernières parties de son club, Pépin pourra abaisser son record de la saison dernière lorsqu'il a réussi à enfilier pas moins de trente-quatre filets.

pour décrocher le championnat des compteurs. Ce joueur, qui ne favorise pas le style robuste puisque depuis le début de la saison il n'a pas encore visité le banc des punitions, a joué une partie du tonnerre hier et en plus de briller à l'attaque, il s'est distingué de brillante façon du côté défensif alors que son équipe avait un joueur en moins.

Un autre joueur qui a également brillé dans cette victoire des Castors est le bouillant Claude Cardin qui a réussi un but en plus de se mériter trois assistances. Depuis sa réinstallation par la CAHA, c'est la meilleure performance de Claude Cardin et il était partout sur le patinoire. Il va sans dire que si Cardin a retrouvé sa forme du début de la saison, il aidera sûrement la cause des Castors d'ici la fin de la campagne.

Pour en revenir aux trois buts de René Pépin, soulignons le fait que ces trois buts ont été comptés dans la première minute de chacune des trois périodes. Voilà un joueur très opportuniste et qui sait profiter d'un certain relâchement de la part de la défensive adverse, pour réussir à prendre celle-ci en défaut.

Les autres compteurs des Castors de Sherbrooke, ont été Gilles Cartier et Lionel Robidas tous deux à la deuxième période et ce en l'espace de vingt-trois secondes seulement. Ce fut d'ailleurs le point tournant de la partie puisqu'à ce moment-là les Sherbrooke prenaient une avance de deux buts, avec une autre période à jouer.

Du côté des Gaulois de St-Hyacinthe, c'est encore une fois le vétérinaire Fleming Mackell qui s'est le plus distingué avec un but et deux assistances. Son but représentait son 9ième de la saison et Mackell continue de s'avérer le leader des Gaulois depuis environ deux semaines. Les autres compteurs du club local, ont été Guy Black et Noël Lirette.

DUPRE ET BLACK

Si la joute d'hier était importante pour les deux équipes, elle l'était également pour deux joueurs qui se font présentement une chaude lutte pour remporter le titre du meilleur compteur de la Ligue Provinciale Senior. En effet, Guy Black et Robert Dupré sont demeurés au même point qu'avant cette rencontre puisque chacun s'est mérité deux points au cours de ce match. Black a réussi un but et récolté une assistance tandis que son adversaire se

meritait deux assistances. L'avance de Black est donc toujours de deux points sur Dupré, mais ce dernier a l'avantage d'avoir à disputer deux parties de plus.

Il y a également la course au meilleur gardien de buts qui se fait entre Payette des Gaulois et Aubry des Castors. Le cerbère des Gaulois détient actuellement une priorité de seulement deux buts et si Aubry connaît de bonnes parties cette semaine il pourra penser encore à supplanter le vétérinaire Payette.

PREMIERE PERIODE:
Buts: 1-Castors R. Pépin (Dupré-Cardin) .55
2-Gaulois G. Black (Beauregard Mackell) 5.21
3-Gaulois F. Mackell (Black-

Burchell) 5.50
4-Castors C. Cardin (Roy-Cartier) 8.36
5-Gaulois: N. Lirette (Mackell Mascotto) 15.25
Punitions: Drouin 3.49, Lévesque 4.43, Hardy 6.54.

DEUXIEME PERIODE:
Buts: 6-Castors R. Pépin (Cardin-Robidas) .13
7-Castors G. Cartier (Richer Backman) 17.27
8-Castors L. Robidas (Cartier-Richer) 17.50
Punitions: Roy 3.50, Roy 13.21

TROISIEME PERIODE:
Buts: 9-Castors R. Pépin (Cardin-Dupré) .20
Punitions: Hardy 10.14, Club Sherbrooke servie par Hurtibise 13.30, Black majeure 15.55 Lambro 18.44.

DETROIT (PA) — Un but de Gilles Tremblay 35 secondes après le début de la dernière période a donné hier soir aux Canadiens de Montréal une victoire de 4-3 sur les Red Wings de Detroit. Avant cette victoire d'hier soir, les Canadiens n'avaient gagné aucune de leurs 13 dernières parties à l'Olympia de Detroit.

En fait, c'était la première victoire des Canadiens à Detroit depuis le 16 février 1964. Le mieux que les Canadiens aient pu faire dans ces 13 parties a été de livrer trois matches nuls aux Wings.

Claude Provost a compté deux fois pour les Canadiens dans la première période. John Ferguson a marqué l'autre but des Montréalais, à la deuxième.

Alex Delvecchio, participant à sa 1,000 partie dans la Ligue Nationale, a marqué le premier but de Detroit à la première période. Gordie Howe et Ron Murphy ont ajouté chacun un but à la cause de Detroit dans le deuxième engagement.

La joute n'était en cours que depuis six minutes que les Canadiens détenaient déjà une avance de 2-0 grâce aux buts de Provost. Son premier, à 1:17, était le aïe de sa carrière. Il prit une passe de Tremblay et laissa partir un boulet que Crozier n'eut pas la moindre chan-

ce d'arrêter, le disque ayant frappé Bill Gadsby avant de ricocher dans les filets.

800e assist de Howe
Quelques minutes plus tard, à sa deuxième présence sur la glace, Provost prit de nouveau Crozier en défaut, lançant d'une quinzaine de pieds après avoir mis son bâton sur une passe de Jean Béliveau.

Delvecchio marqua son but au cours d'un jeu de puissance, à 8:49, 43 secondes après que Henri Richard eut pris le chemin du banc des punitions. Delvecchio laissa partir un lancer en faveur des Canadiens avec le premier but de la joute au début de la première période, sur un lancer de 25 pieds devant lequel Glenn Hall a été impuissant. Le disque a passé entre ses jambières. Cette avance ne devait cependant pas durer. A 18:33 de la deuxième période, Bobby Hull a égalisé le pointage à 1-1 avec son 45e but de la saison.

Hull avait été blessé cinq minutes plus tôt dans une bizarre accident. Ses patins accrochés à ceux de Claude Provost, le brillant joueur des Hawks avait donné contre un poteau de ses propres filets. Après ce but, Hull n'est pas revenu dans la mêlée et il a été révélé qu'il serait peut-être au repos pour une semaine, ayant été blessé à un genou, le gauche.

Moins de deux minutes plus tard, le pointage devenait égal pour la dernière fois lorsque Murphy fit dévier derrière Worsley un lancer de Howe.

SOMMAIRE

1. Montréal, Provost 13 (G. Tremblay) 1:17	2. Montréal, Provost 14 (Béliveau, G. Tremblay) 5:14	3. Detroit, Delvecchio 23 (Howe, Henderson) 8:59	Punitions: Richard 8:16, Doak 10:10, MacDonald 13:23, Laperrière 15:56.	Deuxième période: 4. Detroit, Howe 23 (Bergman, Watson) 7:40	5. Montréal, Ferguson 8 (Larose) 11:16	6. Detroit, Howe 24 (Delvecchio, Gadsby) 13:11	Punition: Ferguson 16:26.	Troisième période: 7. Montréal, G. Tremblay 18 (Provost) :35	Punitions: Duff 2:17, Doak 8:42.	Lancers: Montréal 10 7 7 20 Detroit 4 6 6-16 Assistance: 14,669.
--	--	--	---	---	--	--	---------------------------	---	----------------------------------	---

Dr'Ville dispose des Tigres

GRANBY— Dans une joute sans importance, disputée à Drummondville, les Rockets ont disposé des Tigres de Victoriaville 5 à 3. Ce résultat ne pouvait changer en rien le classement des deux équipes qui ont encore trois parties à disputer avant la fin du calendrier.

Michel Labrosse a dirigé l'offensive des Rockets avec deux buts et une assistance. Leclerc, Bégin et Côté ont complété le pointage des vainqueurs. Elwell, P. Pichette et Mallette ont réussi les buts des Tigres; John Mentis s'est mérité deux assistances. Cyr a repoussé 44 lancers dans la cage du Victoriaville, contre 29 pour Gagnon des Rockets.

Christl Haas l'emporte à Banff

BANFF (PC)—Christl Haas, attaqué au parcours de slalom géant de 4,000 pieds avec sa détermination coutumière. Elle avait nettement les devants sur Mlle Haas lorsqu'elle fit une chute à mi-chemin. Heureusement, la jeune Canadienne ne manqua pas de porter et elle réussit à prendre la cinquième place, en un temps de 2:01.14. La sixième place est allée à Madeleine Felli, de Suisse, la septième à une autre Canadienne, Karen Doka, de Burnaby, Colombie-Britannique. Mlle Doka a effectué le parcours en 2:03.13, avec Andrée Crépeau, de Sherbrooke, en huitième place avec une performance de 2:06.50. Judy Leinweber, de Kimberley, C.B., s'est classée neuvième et An-toinette Svensma, de Kimberley également, a pris la 10e position parmi les 19 concurrentes, gagnante dans l'épreuve de slalom samedi, s'est Inge Sonener, d'Italie, et Ben-

te Aajnesen, de Norvège, ont été disqualifiées pour avoir manqué des barrières et Florence Steurer, de France, de même que Heather Quipp, d'Ontario, n'ont pas fini l'épreuve. Nancy Greene

Mlle Greene a été de beaucoup la meilleure dans l'épreuve de slalom de samedi. Ignorant une blessure à une cheville, elle a fini trois secondes et dix centièmes en avant de sa plus proche concurrente, Heidi Zimmerman. Le temps de Mlle Greene a été de 1:41.06, celui de Mlle Zimmerman de 1:44.16. Mlle Haas s'est classée troisième en 1:46.00 et Mlle Doka quatrième, en 1:46.20. Andrée Crépeau, de Sherbrooke, a fini en cinquième place en 1:47.32, suivie de Madeleine Felli, Burgl Faerberinger, Inge Sonener, Stephanie Townsend et de sept autres concurrentes.

1ère victoire du Canadien à Detroit depuis 1964 - Joute nulle samedi

DETROIT (PA) — Un but de Gilles Tremblay 35 secondes après le début de la dernière période a donné hier soir aux Canadiens de Montréal une victoire de 4-3 sur les Red Wings de Detroit. Avant cette victoire d'hier soir, les Canadiens n'avaient gagné aucune de leurs 13 dernières parties à l'Olympia de Detroit.

En fait, c'était la première victoire des Canadiens à Detroit depuis le 16 février 1964. Le mieux que les Canadiens aient pu faire dans ces 13 parties a été de livrer trois matches nuls aux Wings.

Claude Provost a compté deux fois pour les Canadiens dans la première période. John Ferguson a marqué l'autre but des Montréalais, à la deuxième.

Alex Delvecchio, participant à sa 1,000 partie dans la Ligue Nationale, a marqué le premier but de Detroit à la première période. Gordie Howe et Ron Murphy ont ajouté chacun un but à la cause de Detroit dans le deuxième engagement.

La joute n'était en cours que depuis six minutes que les Canadiens détenaient déjà une avance de 2-0 grâce aux buts de Provost. Son premier, à 1:17, était le aïe de sa carrière. Il prit une passe de Tremblay et laissa partir un boulet que Crozier n'eut pas la moindre chan-

ce d'arrêter, le disque ayant frappé Bill Gadsby avant de ricocher dans les filets.

800e assist de Howe
Quelques minutes plus tard, à sa deuxième présence sur la glace, Provost prit de nouveau Crozier en défaut, lançant d'une quinzaine de pieds après avoir mis son bâton sur une passe de Jean Béliveau.

Delvecchio marqua son but au cours d'un jeu de puissance, à 8:49, 43 secondes après que Henri Richard eut pris le chemin du banc des punitions. Delvecchio laissa partir un lancer en faveur des Canadiens avec le premier but de la joute au début de la première période, sur un lancer de 25 pieds devant lequel Glenn Hall a été impuissant. Le disque a passé entre ses jambières. Cette avance ne devait cependant pas durer. A 18:33 de la deuxième période, Bobby Hull a égalisé le pointage à 1-1 avec son 45e but de la saison.

Hull avait été blessé cinq minutes plus tôt dans une bizarre accident. Ses patins accrochés à ceux de Claude Provost, le brillant joueur des Hawks avait donné contre un poteau de ses propres filets. Après ce but, Hull n'est pas revenu dans la mêlée et il a été révélé qu'il serait peut-être au repos pour une semaine, ayant été blessé à un genou, le gauche.

Moins de deux minutes plus tard, le pointage devenait égal pour la dernière fois lorsque Murphy fit dévier derrière Worsley un lancer de Howe.

SOMMAIRE

1. Montréal, Provost 13 (G. Tremblay) 1:17	2. Montréal, Provost 14 (Béliveau, G. Tremblay) 5:14	3. Detroit, Delvecchio 23 (Howe, Henderson) 8:59	Punitions: Richard 8:16, Doak 10:10, MacDonald 13:23, Laperrière 15:56.	Deuxième période: 4. Detroit, Howe 23 (Bergman, Watson) 7:40	5. Montréal, Ferguson 8 (Larose) 11:16	6. Detroit, Howe 24 (Delvecchio, Gadsby) 13:11	Punition: Ferguson 16:26.	Troisième période: 7. Montréal, G. Tremblay 18 (Provost) :35	Punitions: Duff 2:17, Doak 8:42.	Lancers: Montréal 10 7 7 20 Detroit 4 6 6-16 Assistance: 14,669.
--	--	--	---	---	--	--	---------------------------	---	----------------------------------	---

CHICAGO (PA) — Un but de Kenny Wharram à 12:41 de la troisième période a créé l'égalité et scellé à 2-2 le compte final de la joute de samedi soir entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago.

La joute a été rude et une couple de batailles ont éclaté en dernière période. Le match principal a été sans contredit celui qui a mis aux prises Eric Nesterenko, des Black Hawks et John Ferguson, des Canadiens. Dick Duff a ouvert le pointage en faveur des Canadiens avec le premier but de la joute au début de la première période, sur un lancer de 25 pieds devant lequel Glenn Hall a été impuissant. Le disque a passé entre ses jambières. Cette avance ne devait cependant pas durer. A 18:33 de la deuxième période, Bobby Hull a égalisé le pointage à 1-1 avec son 45e but de la saison.

Hull avait été blessé cinq minutes plus tôt dans une bizarre accident. Ses patins accrochés à ceux de Claude Provost, le brillant joueur des Hawks avait donné contre un poteau de ses propres filets. Après ce but, Hull n'est pas revenu dans la mêlée et il a été révélé qu'il serait peut-être au repos pour une semaine, ayant été blessé à un genou, le gauche.

Moins de deux minutes plus tard, le pointage devenait égal pour la dernière fois lorsque Murphy fit dévier derrière Worsley un lancer de Howe.

SOMMAIRE

1. Montréal, Provost 13 (G. Tremblay) 1:17	2. Montréal, Provost 14 (Béliveau, G. Tremblay) 5:14	3. Detroit, Delvecchio 23 (Howe, Henderson) 8:59	Punitions: Richard 8:16, Doak 10:10, MacDonald 13:23, Laperrière 15:56.	Deuxième période: 4. Detroit, Howe 23 (Bergman, Watson) 7:40	5. Montréal, Ferguson 8 (Larose) 11:16	6. Detroit, Howe 24 (Delvecchio, Gadsby) 13:11	Punition: Ferguson 16:26.	Troisième période: 7. Montréal, G. Tremblay 18 (Provost) :35	Punitions: Duff 2:17, Doak 8:42.	Lancers: Montréal 10 7 7 20 Detroit 4 6 6-16 Assistance: 14,669.
--	--	--	---	---	--	--	---------------------------	---	----------------------------------	---

Ernst Hinterseer gagne le slalom Bee Hive au Lac Beauport hier

LAC BEAUPORT (PC) — L'Autrichien Ernst Hinterseer a répété dimanche l'exploit qu'il avait réussi à Devil's Glen, près de Toronto, en 1963 et 1964, en remportant dimanche avec un temps combiné de 2 minutes, 34 secondes et 3 dixièmes le sixième slalom géant professionnel Bee Hive.

Hinterseer, qui fut membre de l'équipe autrichienne pendant plusieurs années, a fait de l'excellent slalom pour remporter la compétition qui a été présentée sur les pentes du centre de ski "Le Relais", au Lac Beauport, près de la vieille capitale.

Son compatriote Pepi Gramshammer s'est classé deuxième, quatre dixièmes de seconde derrière lui.

Malgré la domination autrichienne, le Canadien Jean-Guy Brunet, du Mont-Gabriel, a impressionné les milliers d'amateurs de ski en réussissant à se classer troisième avec un temps de 2:35.3, il a, de plus, réussi le meilleur temps de la journée, dans la deuxième épreuve, en franchissant les 35 portes en 1:16.8.

La compétition a été disputée sur une neige assez collante et la majorité des 23 inscrits ont été unanimes à dire que le parcours était passablement difficile.

"Le parcours n'était pas assez en ligne droite pour nous permettre de prendre une grande vitesse," a dit le Français Adrien Duvalard.

Duvalard, qui était un des favoris avec son compatriote François Bonlieu pour remporter cette épreuve, a perdu un ski au début de la première descente et il a dû se contenter d'un temps de 1:35.7. Il a franchi les 35 portes en 1:17.5 dans la deuxième épreuve, ce qui lui a donné un temps total de 2:53.3 pour une vingtième place.

L'Autrichien Egon Zimmermann s'est emparé du quatrième rang avec un temps de 2:35.5.

Le slalom géant Bee Hive est réservé aux skieurs professionnels qui ont déjà été membres d'une équipe nationale de ski avant de devenir instructeurs.

Hinterseer a reçu un prix de \$2,000 pour sa victoire, en plus de se voir accorder le trophée Bee Hive.

Jim McConkey, de Barrie, Ont., qui avait été le meilleur Canadien l'an dernier, lors du concours disputé au Lac Louise n'a pu faire mieux que de se classer au 21e rang, juste der-

rière Duvalard. La compétition du Lac Louise avait d'ailleurs été remportée par Duvalard.

Le seul concurrent américain sur la liste des compétiteurs, Marvin Moriarity, s'est placé septième avec un temps de 2:37.7.

Un total de 11 skieurs canadiens étaient inscrits. La représentation autrichienne se chiffrait par 9 concurrents, tandis que la France avait délégué deux représentants.

Le deuxième meilleur Canadien a été Russell Légaré, instructeur à l'école de ski au Lac Beauport. Il a pris la dixième position avec un temps combiné de 2:42.4.

Stanley solide
Stanley a été une véritable muraille à la défense des Leafs et il a lui-même eu quelques chances de compter, mais chaque fois ses efforts ont été paralisés par Crozier.

Après une première période sans but, les Wings ont pris une avance de 2-1 dans la deuxième période, mais ont vu les Leafs prendre les devants avant le but égalisateur de Henderson dans la troisième.

SOMMAIRE

1. Detroit, Ullman 26 (Howe, Delvecchio) 1:38	2. Toronto, Keon 18 (Armstrong) 7:41	3. Detroit, Henderson 18 (Ullman, Gadsby) 16:50	Punitions: Shack 1:31, MacDonald 7:46.	Troisième période: 4. Toronto, Ellis 11 (Boyer) 3:50	5. Toronto, Mahvovich 21 (Ellis, Boyer) 12:07	6. Detroit, Henderson 19 (Ullman, Smith) 19:59	Aucune punition.	Lancers: Detroit 9 9 16-34 Toronto 12 11 18 41
---	--------------------------------------	---	--	---	---	--	------------------	--

2. Toronto, Keon 18 (Armstrong) 7:41

3. Detroit, Henderson 18 (Ullman, Gadsby) 16:50

4. Toronto, Ellis 11 (Boyer) 3:50

5. Toronto, Mahvovich 21 (Ellis, Boyer) 12:07

6. Detroit, Henderson 19 (Ullman, Smith) 19:59

Aucune punition.

Lancers:
Detroit 9 9 16-34
Toronto 12 11 18 41

NEW YORK (PC)—Les Rangers de New York ont quitté temporairement du moins la dernière place dans le classement de la Ligue Nationale en remportant samedi une victoire de 9-2 aux dépens des Bruins de Boston devant une salle comble de 15,925 spectateurs au Madison Square Garden.

C'était la première fois cette saison que les Rangers l'emportent par un tel pointage et par une telle marge. Deux jours plus tôt, les Bruins avaient précipité les Rangers dans la cave du classement.

2. Toronto, Keon 18 (Armstrong) 7:41

3. Detroit, Henderson 18 (Ullman, Gadsby) 16:50

4. Toronto, Ellis 11 (Boyer) 3:50

5. Toronto, Mahvovich 21 (Ellis, Boyer) 12:07

6. Detroit, Henderson 19 (Ullman, Smith) 19:59

Première période:
1. New York, Nevin 21 (Goyette, Maniago) 2:39

2. New York, Hadfield 12 (Ratelle, Fleming) 3:32

3. New York, Ratelle 17 (Hadfield, Neilson) 2:24

4. New York, Fleming 11 (Ratelle, Hadfield) 10:45

5. New York, Nevin 22 (Goyette, Marshall) 13:40

6. New York, Hicke 4 (Seiling, Ingarfield) 0:38

7. New York, Ingarfield 14 (Fleming, Plager) 5:30

8. New York, Peters 6 (Nevin, Hillman) 7:51

9. New York, Ratelle 18 (Fleming, Hadfield) 9:03

10. Boston, Martin 12 (Prentice) 10:59

11. Boston, Stewart 9 (Martin, Prentice) 11:35

Punition: Plager 15:28

Lancers:
Boston 5 6 5-16
New York 10 19 13-42

Un prêt Niagara, c'est beaucoup plus que de l'argent

SERVICE RAPIDE
Dans certains cas, il suffit de 20 minutes pour obtenir de l'argent à Niagara... dans presque tous les cas, de moins de 24 heures.

ATTITUDE SYMPATHIQUE
De l'argent pour les vacances, des vêtements neufs, la redécoration, c'est aussi important à Niagara que de l'argent pour les comptes en souffrance, les réparations d'urgence ou les dépenses inattendues.

COOPÉRATION
Votre rendez-vous a lieu en particulier, de sorte que vous pouvez discuter librement le montant du prêt, le mode de remboursement, la protection d'une assurance-vie.

CONSEIL
Si vous le désirez, des conseils d'ordre pécuniaire et un programme d'administration de votre budget sont à votre disposition sans aucuns frais.

COMMODITÉ
300 succursales par tout le Canada, près de chez vous ou de votre travail, et partout où vous allez. Toutes vous offrent le même crédit dont vous jouissez dans votre localité.

Si l'argent est un problème, ou en devient un, rendez-vous à la succursale Niagara de votre voisinage pour obtenir de l'argent comptant... On vous aidera, si vous le désirez, à établir un programme budgétaire bien conçu.

Prêts de \$50 à \$2500
NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
318, rue Principale,
Tél: 378-7951
Membre du Groupe de compagnies IAC



CARRIERES ET PROFESSIONS

HOMME DEMANDE
Assistant du gérant des achats pour entreprise progressive située à St-Jean. Doit être bilingue, expérience nécessaire. Ecrire à casier postal 306, Saint-Jean, P.Q. (33471)

IMPORTANT COMPAGNIE D'HUILE
Recherche les services d'un gérant de station
Salaire très intéressant
Devra: 1.—Être de St-Jean ou Iberville
2.—Marié
3.—Honnête
4.—Travaillant
5.—Faire preuve d'initiative
Envoyez vos demandes à:
Case postale 46, Station St-Laurent, Montréal (33530)

COMPAGNIE NOUVELLEMENT ETABLIE A GRANBY
RECHERCHE REPRESENTANT POUR LA REGION
Rémunération au-dessus de la moyenne
Base de salaire plus commission
Se présenter en personne de 10:30 a.m. à midi de mardi à vendredi inclusivement à
331 PRINCIPALE, GRANBY (33441)

OFFRE D'EMPLOI DANS LE SERVICE D'INSPECTION DES BATIMENTS
La Cité de Granby requiert les services d'une personne qualifiée pour son service d'inspection des bâtiments.
EXIGENCES:
AGE: minimum 25 ans — maximum 35 ans.
Technicien en construction ou équivalent.
Expérience de 3 années au minimum dans le métier de construction. — Bilingue.
Résident dans la Cité de Granby.
Les personnes qualifiées et intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au sous-signé au plus tard le 2 mars, 1966.
GRANBY, ce 10 février, 1966.
Donat Brousseau, CONTROLEUR-GREFFIER
La Cité de Granby. (33537)

OCCASION UNIQUE
D'obtenir un excellent poste de gérant. Importante compagnie de placement dont le rendement supérieur est généralement reconnu, offre un poste de gérant de divisions dans la région. Rémunération fort intéressante et avantages marginaux. Nous ne considérons que les applications de personnes de 30 ans et plus ayant de l'expérience dans la vente directe et des qualités de gérant. Pour obtenir un interview strictement confidentiel, écrire ou téléphoner à la secrétaire du gérant régional ou à M. R. Lavigne. (Téléphonez aux heures d'affaires, seulement le samedi entre 9:00 a.m. et 12:00 p.m.)
SOCIÉTÉ DE GESTION, A.G.F. LIMITEE
345 Ave Victoria, Suite 603, Montréal 6, Tél. 482-8066 (33501)

LES INDUSTRIES ABEX DU CANADA LTEE (Division Jarry Hydraulics) a besoin de MACHINISTES
Opérateurs de tour
Opérateurs de perceuse
Opérateurs de fraiseuse
Les candidats doivent posséder une bonne expérience de la "Machine Shop"
Ecrire à:
BUREAU DU PERSONNEL,
3600 est, rue Rachel — Montréal, Qué. (33345)

Les prix du marché
MONTREAL (PC) — Prix \$2,20 le minot.
payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h, ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.
Pommes: McIntosh \$2,25 à \$2,40 les 8 celloles de 5 livres, de fantaisie \$1,75 à \$2,00, Cortland \$1,75 à \$2,00, Russet \$4 à \$4,50, Délicieuses \$4 à \$4,50, Greening, \$1,75 à \$2 la boîte à verger.
Bettéveres: \$1 à \$1,25 les 50 livres.
Carottes: no 1 \$1,75 à \$2,00 les 50 livres, rouges \$1,35 à \$1,50, Choux: \$1,50 à \$1,75 le sac de 50 livres, rouges \$1,35 à \$1,50, Savoie \$2 à \$2,50, Navets: no 1 \$2, no 2 \$1,25 le sac de 50 livres, lavés \$2,25 à

NOUVELLES BRÈVES
Musique immortelle
On a trouvé des trompettes, fabriquées à l'âge de bronze et existant donc depuis environ 2.000 ans, avec lesquelles il était possible de jouer un bon nombre de notes.
Beautés naturelles
Le plus vieux jardin botanique de l'hémisphère occidentale a été créé en 1765, sur l'île St-Vincent dans les Antilles.
Dollar bien gagné
Il faut à peu près une semaine à l'Hotel des monnaies pour créer un seul billet d'un dollar, qui coûte moins d'un cent en matériel.

élé Vision

Table of TV programs for CBFT Canal 2, listing dates (LUNDI, MARDI, MERCREDI) and program titles like Musique, Télévision scolaire, etc.

Table of TV programs for CFTM Canal 10, listing dates (LUNDI, MARDI, MERCREDI) and program titles like Musique, Télévision scolaire, etc.

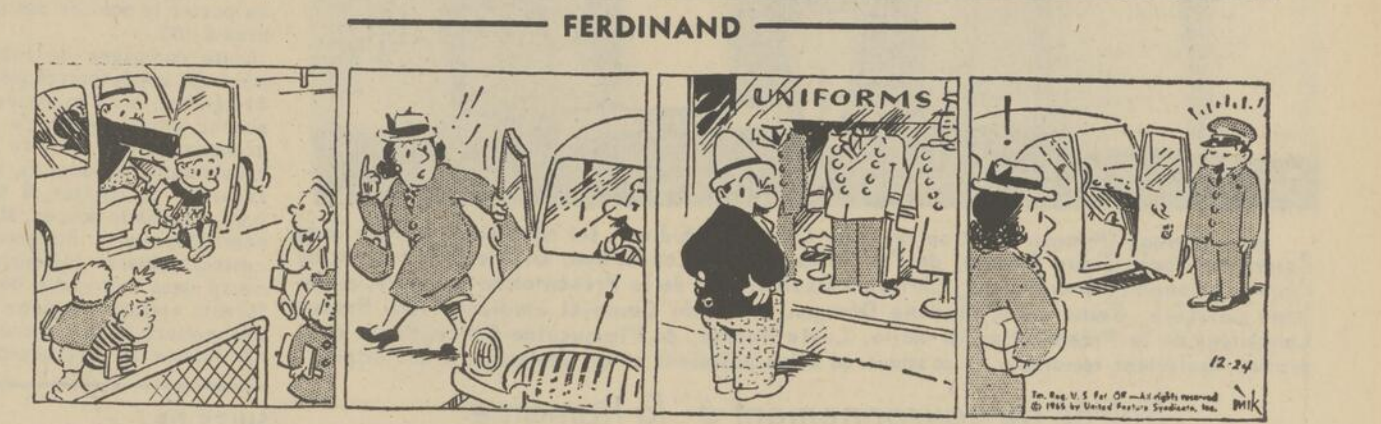
Table of TV programs for CHLT Canal 7, listing dates (LUNDI, MARDI, MERCREDI) and program titles like Musique, Télévision scolaire, etc.

Table of TV programs for CFCF Canal 12, listing dates (LUNDI, MARDI, MERCREDI) and program titles like Sound of 12 Meditation, Coffee Break, etc.

Table of TV programs for CBMT Canal 6, listing dates (LUNDI, MARDI, MERCREDI) and program titles like Test Pattern & Music, Today on CBMT, etc.

Table of TV programs for CFTM Canal 2, listing dates (LUNDI, MARDI, MERCREDI) and program titles like Musique, Télévision scolaire, etc.

Aujourd'hui à CHIEF
7.00 Ouverture du poste
7.02 Radio Sacré-Coeur
7.07 Nouv. nat. & sportives
7.15 Bonjour cultivateurs
7.35 Le bout entrain du matin
8.00 Radio Journal
Prévisions de la météo
8.19 Le bout entrain du matin
8.25 Nouvelles sportives
8.30 Le bout entrain du matin
8.55 Nouv. prov. & nat.
9.00 L'Heureux matin
9.33 Opinions
9.55 Nouv. prov. & nat.
10.00 Emission: Del Monte
10.05 Pains café
10.15 Carnaval/66
10.30 Nos marchands vs appel- lent.
10.55 Nouv. prov. & nat.
11.00 Montréal Paris
11.20 Succès jet
11.25 Montréal Paris
11.33 Montréal Paris
11.40 Entrevue parisienne
11.45 Montréal Paris
12.00 Radio Journal
12.10 En dinant
12.30 Nouvelles sportives
12.35 Bruits de ma ville
12.36 Manchettes d'actualités
Entrevue:
Avis divers;
Editorial;
1.00Détente
1.33 Les regards féminins
1.55 Nouv. prov. & nat.
2.00 Les regards féminins
2.05 Promo: L'heureux matin
2.33 Discothèque
2.55 Nouv. prov. & nat.
3.00 Discothèque
3.33 Discothèque
3.55 Nouv. prov. & nat.
4.00 Autour du monde
4.33 Autour du monde
4.55 Nouv. prov. & nat.
5.00 Autour du monde
5.25 On offre on demande
5.30 Météo
5.33 Autour du monde
6.00 Radio Journal
6.10 Pour vous
6.25 Nouvelles sportives
6.30 Actualités;
Entrevue;
Avis divers;
6.45 Ce soir
6.55 Nouv. prov. & nat.
7.00 Club 1450
7.33 Club 1450
8.00 Nouv. prov. & nat.
8.00 Club 1450
8.33 Club 1450
8.55 Nouv. prov. & nat.
9.00 Le Jazz & ses adeptes
9.15 Rythme & danse
9.33 Rythme & danse
9.55 Nouv. Prov. & nat.
10.00 Rythme & danse
10.15 Fascination
10.45 Radio Journal
10.55 Pensée du soir
10.58 Fermeture du poste.





Mlle Mariane Dérageon est élue reine du Carnaval étudiant. Ici nous pouvons voir dans l'ordre habituel: Claire Bernier, de l'école Immaculée-Conception, Gisèle Beauregard, de l'école secondaire Sacré-Coeur, Christine Deslauriers, de la Présentation de Marie, Madeleine Lefebvre, Reine mère, Mariane Dérageon, reine du Carnaval étudiant 1966, France Lamoureux de la Présentation de Marie, Lucie Racine, de l'Immaculée-Conception. Vous pouvez également remarquer le costume qu'elles portaient et qui était tout à fait original.

Soirée de couronnement à "la Romaine"

Mlle Mariane Dérageon est élue reine du carnaval des étudiants

GRANBY - La reine du carnaval étudiant est maintenant élue. Il s'agit de Mlle Mariane Dérageon, étudiante à l'école Secondaire Sacré-Coeur. Elle fut choisie par un jury composé de six membres soit: M. Bernard Légaré, M. Bernard Godue, M. Bernard Beaudry et son épouse, Mlle Huguette Chartrand.

Les jurés allouaient leurs points de cette façon: 20% pour l'effort, la vente des bonhommes, 70% pour la personnalité et 10% pour l'apparence générale. Les questions posées aux six candidates étaient celles-ci: - Quelle est la femme dans le monde pour laquelle vous avez le plus d'admiration? Que faites-vous dans vos loisirs? Est-ce que les jeunes garçons d'aujourd'hui préfèrent les jeunes filles de "salons" ou les jeunes filles de maison? Quelle qualité cher-

cherez-vous à développer chez vous? Et une question à côté, posée à quelques unes des six duchesses fut: Que pensez-vous des parents d'aujourd'hui? Cette dernière question fut peut-être plus épineuse que les autres, mais ces jeunes filles on su répondre, dans ce sens qu'elles ne mettaient pas le blâme sur les parents comme c'est le cas bien souvent.

La présentation et le couronnement de la reine du carnaval étudiant devant le public furent d'un événement peu ordinaire. Ces étudiants avaient mis sur pied une soirée "à la Romaine". Quelques gardes romains précédaient le cortège de la reine et de ses duchesses, avec une musique tout à fait "romaine". La reine et ses cinq duchesses étaient habillées "à la romaine".

Au cours de la soirée, de danse au son de l'orchestre "Les Hé-

Deux films merveilleux à voir le 17

GRANBY - M. Louis-Philippe Lemay, président de la Société canadienne du cancer pour la section du comté de Shefford, annonce que deux films seront montrés jeudi soir, le 17 février, à 8 heures 30, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception, 437, rue Denison ouest.

M. Lemay ajoute que ce sont deux films tout à fait merveilleux qui valent vraiment la peine d'être vus et que le public a tout intérêt à voir.

Tous les Granbyens sont cordialement invités à cette projection cinématographique jeudi soir.

Pour l'occasion, la salle a gracieusement été prêtée par M. le curé Ostiguy.

Photographie et cinématographie chez les Francs

GRANBY - M. Jean-Paul Matton, photographe, sera le conférencier invité au souper hebdomadaire du Club des Francs mardi soir à 8h. 30 au Motel Les Pins, chemin de St-Paul.

M. Matton fera voir en premier un film qu'il a tourné sur le Jardin zoologique de Granby. Il répondra aux questions qu'on voudra lui poser.

\$3000?

OBTENEZ LE GRAND O.K.

Factures impayées? Comptes à paiements différés? Lourdes dépenses? Liquidez tout cela avec l'argent de Beneficial! Pour les paiements, c'est vous qui choisissez les conditions et le montant. Obtenez le GRAND O.K. de Beneficial! Un coup de téléphone vous en donnera la preuve!

Beneficial
FINANCE CO. OF CANADA

154 RUE PRINCIPALE, GRANBY
En haut de Sally Shop • Tel: 372-3326
Ouvrez le soir sur rendez-vous—téléphonez pour heures de soir

Un objectif de 100 membres

L'Association des entrepreneurs lance sa campagne de recrutement

GRANBY - L'Association des entrepreneurs en construction des comtés de Brome, Missisquoi et Shefford lance aujourd'hui une campagne de recrutement qui a pour principal but de porter le nombre des membres à 100.

Cette campagne de recrutement qui se poursuivra jusqu'au 21 février, sera marquée d'un souper servi au Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby, mercredi le 16 février, à 6h. 30 p.m. Après le souper, M. Ernest Duquette, directeur du centre, guidera les entrepreneurs dans une visite des différents ateliers de cette école des métiers de la construction. Président de l'Association de

même que responsable du recrutement, M. Jacques Mailloux a révélé hier soir qu'il serait souhaitable qu'au moins 60 pour cent des 300 entrepreneurs en construction opérant dans les comtés de Brome, Missisquoi et Shefford adhèrent à l'association dont il est depuis peu le président.

Il explique qu'une association plus forte aurait de meilleures chances de succès lorsque vient le temps de se livrer à des représentations, de négocier une convention collective de travail ou encore de demander l'adoption de mesures visant à protéger les entrepreneurs. M. Mailloux fait remarquer que la convention collective de

travail actuellement en vigueur dans l'industrie de la construction expirera en décembre prochain. Il faudra donc négocier sous peu. Le contrat de travail lie les membres de l'association patronale et leurs employés syndiqués au moment de la signature. Mais, il arrive par la suite que la convention est étendue à toute la région, ce qui oblige les entrepreneurs non membres de l'association à respecter les différentes clauses de la convention vis à vis leurs employés.

En raison de cet état de chose, M. Mailloux estime que tous les entrepreneurs en construction auraient avantage à adhérer à l'association patronale.

Il ajoute de plus qu'il importe de plus en plus d'importer des projets sont actuellement à l'étude sur le plan provincial. Ainsi, il est question de la présentation d'un bill obligeant à l'obtention d'une licence pour pouvoir devenir entrepreneur en quelque métier que ce soit de la construction, et l'on projette l'établissement "de bureaux de soumissions déposées".

M. Mailloux est d'avis qu'il serait important de connaître l'opinion de tous les entrepreneurs sur de semblables questions afin que les droits et privilèges des entrepreneurs soient bien protégés.

C'est pourquoi il anticipe l'adhésion du plus grand nombre possible d'entrepreneurs en construction à l'Association formée dans le but de les protéger et de les défendre.

Soirée traditionnelle où se grouperont d'anciens élèves

GRANBY -- L'Amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur annonce sa veillée intime annuelle des anciens pour le 5 mars.

On honorerait d'une façon particulière un groupe d'anciens élèves, soit ceux de la huitième année de l'année 1924-25; ceux des huitième, neuvième, dixième et onzième années du groupement 1935-36; ceux de la huitième année du groupe 1940-41.

C'est dire qu'il y aura un groupe qui se réunira pour la première fois depuis quarante

ans. Cette fête à laquelle les épouses sont cordialement invitées se déroulera à l'école secondaire Sacré-Coeur, 150, rue Lansdowne. Le programme sera le suivant:

A 5 heures de l'après-midi, réception et photo-souvenir.
A 6 heures 30, souper canadien
A 8 heures soirée récréative.
A 11 heures 30 goûter.

Le président, M. Raynald Beauvais compte sur la présence du plus grand nombre des amicalistes.

Le prix de la coupe de cheveux ne sera pas augmenté à Granby

GRANBY.- M. Robert Latendresse, président de l'Association patronale des barbiers-coiffeurs de Shefford, a démenti hier soir une rumeur voulant que le prix de la coupe de cheveux augmente prochainement.

"Il n'en est nullement question, a-t-il poursuivi, même si nous sommes en période de dénoyautage".

Il a spécifié que le règlement évenuel des principaux points en litige entre l'Association patronale et l'Association des barbiers-coiffeurs, n'amènerait aucune augmentation. On sait que le prix de la coupe ordinaire est de \$1.50.

Il existe aussi des tarifs spéciaux pour différentes coupes. M. Latendresse a enfin révélé qu'il y aura un prochain rendez-vous en litige entre les deux associations dans le but de poursuivre les négociations.

Souper d'anniversaire

GRANBY - Ce sera le souper anniversaire en même temps que des pionniers du Kiwanis local, le 22 février, à 7 heures 30, au Club de golf Granby-St-Paul.

On attend à cette occasion des délégations de Montréal, Joliette, Sherbrooke, Magog et Waterloo.

SUITE DE MGR LUCIEN...

réforme agraire prescrite par le gouvernement, la création de centres de fermes expérimentales.

Toutefois, bien que de grands progrès ont été faits depuis sept ans, la situation commence à peine à s'élever vers les objectifs fixés.

Somme toute, le plan a toutefois l'heureuse influence de provoquer une prise de conscience chez les habitants du territoire, qui sont résolus à progresser vers un niveau de vie plus élevé.

Le second plan s'intéresse à la santé.

On s'efforce à en venir à de meilleures conditions d'hygiène et de logement. Des dispensaires ont été fondés afin de régler les cas les plus urgents, et même un service d'ambulance a été mis sur pied afin de couvrir le pays.

De ce côté, le progrès se manifeste également. Toutefois, il apparaît que la situation pourrait atteindre de nouveaux sommets. Pour donner une idée concrète de la tâche accomplie, Mgr Metzinger a souligné qu'à son arrivée, seulement un médecin desservait le territoire; maintenant, il y en a cinq.

son diocèse, de par sa situation, est une proie envisagée par les communistes qui n'ont toutefois encore rien tenté.

"Mais il faut faire vite, a-t-il dit, très vite, et pour cela nous avons besoin de personnel et d'argent!"

Au sujet de ces fonds, Mgr Metzinger a tenu à mettre en garde la population contre certains programmeurs irréalistes.

"Il faut voir comment les programmes agissent d'abord, a-t-il ajouté".

Un homme de 45 ans perd la vie à St-Guillaume

ST-GUILLEAUME - Un homme de 45 ans a perdu la vie dans un accident qui s'est produit vers 1h. 45, dimanche matin, lorsque deux automobiles sont entrées en collision dans le rang du Cordon, à Saint-Guillaume.

La victime a été identifiée comme étant M. Arthur Bourret, un citoyen de Saint-Guillaume.

15 NOUVEAUX MEMBRES INSCRITS À L'APCV

GRANBY - M. Paul Favreau, de Granby, président de l'APCV, section Moreau, a révélé que son association comptait 15 nouveaux membres, à la suite de la campagne de recrutement qui prend fin chaque année à pareille date.

M. Favreau a en outre signalé, que 75% des membres du mouvement ont déjà payé leur cotisation annuelle.

Somme toute, M. Favreau a qualifié de "très satisfaisants" et de "très encourageants" les résultats obtenus jusqu'à présent par l'APCV locale relativement au recrutement.

Grief d'un employé de l'Esmond Mills soumis à l'arbitrage

GRANBY - Un tribunal d'arbitrage présidé par M. le juge Jean-Louis Pélouquin, de Sherbrooke, vient d'entendre les versions des deux parties intéressées dans le cas du congédiement de M. Claude Beaudet, un employé de l'Esmond Mills. La décision du juge ne sera rendue que plus tard.

Les syndiqués de l'Esmond préparent leurs négociations

GRANBY - le Syndicat national catholique des employés de l'Esmond Mills est actuellement à préparer les amendements qu'il veut apporter à sa convention collective de travail.

L'on sait que des négociations devraient bientôt débuter en vue de la signature d'une nouvelle convention collective de travail, le contrat existant expirant le 29 mars prochain. Les négociateurs syndicaux seront: MM. Bertrand St-Onge, président du syndicat, Léopold Roy et Rosaire Blanchard.

M. Salvator Catta, conférencier au Richelieu, le 28

GRANBY -- C'est le 28 février et non le 21 comme annoncé précédemment qu'aura lieu le souper-causerie mixte du club Richelieu de Granby.

A cette occasion, l'auditoire aura l'avantage d'entendre un conférencier d'une rare qualité. Il s'agit de M. René Salvator-Catta, lauréat canadien du concours biblique international d'Israël.

SUITE DE LE VENDEUR...

hommes d'affaires importants. Ce sujet revient chaque fois que les vendeurs se réunissent.

"On l'appelle de différentes façons, a-t-il précisé, mais en réalité, une seule définition lui convient. C'est l'importance grandissante de la profession de vendeur."

M. Bélanger s'est ensuite attardé à faire une rétrospective des événements en ce qui a trait à la profession de vendeur, soulignant la lente progression de l'économie autour des années 1920, enchaînant par la suite en ajoutant "où vint un temps où quelques pionniers reconnaissant l'importance d'un entraînement spécialisé à la vente."

"Qui peut dire, a-t-il dit à ce sujet, que les principes de la vente établis il y a un bon nombre d'années n'ont pas grandement contribué à développer le système de production intensif qui a fait de notre économie ce qu'elle est aujourd'hui."

Le conférencier s'est alors permis de jeter un regard en avant.

"L'avenir dans la vente, a-t-il soutenu, est vraiment brillant. Et le vendeur qui prend sa profession à coeur sera nouveau le chef de file qui récoltera des bénéfices tant au point de vue de satisfaction person-

nelle qu'au point de vue intérêt pécuniaire."

En guise de conclusion, l'orateur s'est permis de donner quelques conseils aux vendeurs, dont "se fixer un but et décider de l'atteindre."

"Travaillez dur, a-t-il terminé, mais avec intelligence."

HOMMAGE

Au tout début de la soirée, M. Paul Favreau, président de l'APCV locale, a remis M. Edgar Côté, président de l'an dernier, une plaque souvenir, soulignant le dévouement de ce dernier à la direction de l'association.

SUITE DE FUNÉRAILLES...

(Jeanne), de Jonquière; M. Léon Labonté, de St-Bonaventure; Mme Origène Labonté, de St-François du Lac; ses beaux-fils et belles-filles; Mme Donatien Labonté, de Drummondville; Mme Aurèle Labonté, de Shawinigan; M. Albert Villeneuve, de North Tarrytown; M. Philippe Guay, de Jonquière; Mme Léon Labonté, de St-Bonaventure; et 26 petits-enfants; sa soeur: Mme Alphonse Lefebvre (Rosa), de St-Lucien; ses beaux-frères et belles-sœurs: la Rév. Soeur Hélina Labonté, des soeurs de la Charité, de Nicolet; la Rév. Soeur St-Bonaventure, des soeurs de l'Assomption, de Nicolet; Mme Donat Desmarais, de Sutton; Mme Arthur Desmarais, de St-Hyacinthe; Mme Napoléon Robert, de St-Pie de Bagot; M. et Mme Oscar Labonté, de St-Bonaventure; M. et Mme Auguste Labonté, de St-Bonaventure également; et MM. Adrien et Ernest Labonté, de St-Bonaventure; et plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé L.P. Boissonneault, curé de St-Guillaume, assisté de Mgr Théobald Tessier, p.d., supérieur du Grand séminaire de Nicolet; et de M. l'abbé Lauzière, curé de St-Majorique.

Les porteurs étaient MM. Philippe et Camille Julien, Gaston Labonté, Camille Desmarais et Normand Villeneuve, tous neveux de la défunte.

La quête a été faite par MM. Roger et Denis Labonté, les petits-fils de la défunte.

Outre sa famille, on remarquait dans l'assistance: la Rév. Soeur Cécile du Crucifix, a.s.v., de la congrégation de Notre-Dame du Bon conseil; les Rév. Soeurs Fernande et Emilienne Labonté, des soeurs de la Charité de Nicolet; le Rév. Frère Baldomir, du collège St-Bernard de Drummondville, M. et Mme Adolphe Labonté, de St-Germain; M. Clément Vincent, de Ste-Perpétue, député fédéral de Nicolet - Yamaska; M. et Mme Normand Villeneuve et MM. Gilbert et Donald Villeneuve, de Tarrytown, état de New York; et plusieurs autres parents et amis.

SUITE DE UN ESCALIER...

Préparé acquis sur tous ces détails, Mme Morin a réclamé à la couturière une somme de \$4,613, alléguant que celle-ci a toléré un état dangereux et glissant de l'escalier.

De son côté, Mlle Daviau a soutenu que l'accident survenu à Mme Morin est uniquement de sa faute et dû, entre autres, à son inhabileté. Mlle Daviau en outre souligné que le montant des dommages réclamés était exagéré.

Somme toute, le juge Clieche a admis comme réclamation un montant de \$363 pour frais médicaux divers et un montant de \$2,205 pour incapacité temporaire et partielle.

SUITE DE LE PROJET...

aurait également lieu, à ce moment-là, de retenir les services de techniciens et spécialistes en fabrication de cidre et des sous-produits de la pomme.

LES MEMBRES

M. Trépanier, dans sa suggestion, relevait trois recommandations de la firme d'ingénieur-conseils Syrveyer, Nenniger et Chênevert, dont la suivante: "Il est recommandé que la cidrerie soit une entreprise fonctionnant sur le principe de l'entreprise privée, mais en propriété exclusive des pomiculteurs et d'une société d'investissements".

Faisant écho à cette recommandation, M. Philippe Parisseault a dit que les producteurs de pommes pourraient, advenant l'intégration de la cidrerie à la Coopérative, devenir membres de la Coopérative tout comme c'est le cas pour les producteurs de lait.

A nos abonnés actuels et futurs

Aidez nos camelots à bien remplir leur fonction tout en acquérant une formation qui leur sera profitable dans la vie. Fournissez-lui l'occasion de faire un voyage à

"New York"

en vous abonnant à notre quotidien, du camelot pour une période de 15 semaines.

LE VOYAGE AURA LIEU LES 2-3-4 AVRIL 1966

Un billet sera tiré au sort entre tous nos abonnés actuels qui rempliront la formule ci-jointe, et tous ceux qui s'abonneront à notre journal d'ici le 15 janvier auront également droit à ce tirage pour un

VOYAGE A NEW YORK TOUTES DEPENSES PAYEES

AGISSEZ DES MAINTENANT ET MERITEZ-VOUS CE MAGNIFIQUE VOYAGE

COUPON

Je suis abonné à La Voix de l'Est et je désire prendre part au tirage d'un billet pour un voyage à New York, sans aucune obligation de ma part.

LA VOIX DE L'EST
C. P. 249 Granby

Nom
Adresse
Ville
Téléphone